



FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR
LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES

LA FILIÈRE DU PROGRÈS

MAGAZINE D'INFORMATION DU FIRCA

1^{er} trimestre 2023

Acte 31

APPUI À LA FILIÈRE DES ÉLEVAGES EN DÉVELOPPEMENT, UNE CONTRIBUTION FORTE DU FIRCA AU PROFIT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE



À LA UNE

- Les élevages en développement en Côte d'Ivoire : histoire, besoins et apports

ACTUALITÉ

- 20 ans d'expérience au service du financement agricole partagés aux visiteurs de la 59^e édition du Salon International de l'Agriculture de Paris (SIA)

- Le FIRCA, fidèle acteur des JAAD, mis à l'honneur

Directeur de publication
ATSIN Yao Léon

Directeur de rédaction
N'DIAYE Oumar

Rédacteur en chef
ZORO-BI Zoro Michaël

Rédacteur en chef adjoint
NANDO Adja Florence

Comité de lecture
YÉO Pévanny Soumaïla
YAPO Épse SOUMAHORO Colette

Ont collaboré à ce numéro
KOFFI Épse YAO Valérie
KOUASSI N'DA Kouamé
KONATE KARIDJA
KOBON Atsé François Xavier

Reportage photo
TIMI K. Serge
TANOH Freddy

Infographie
KRA Gnissambla Emma

Contacts
Tél. : (225) 27 22 52 81 81
Email : firca@firca.ci
Site Web : www.firca.ci

   [fircaofficiel](https://www.instagram.com/fircaofficiel)

01 BP 3726 Abidjan 01
Cocody, 2 Plateaux, 7^{ème} tranche

Dépôt légal
N° 8270 du 1^{er} Août 2007

Tirage : 2 000 exemplaires

SOMMAIRE

À LA UNE

- Les élevages en développement en Côte d'Ivoire :
histoire, besoins et apports..... 04
- Le FIRCA et ses partenaires appuient la promotion et
la structuration des élevages en développement..... 13
- Interview : KASSI CLÉMENTINE, Présidente de la
Fédération Nationale des Apiculteurs de Côte d'Ivoire
(FENAPCI) : « *Nous avons la chance d'avoir encore des
abeilles naturelles en Côte d'Ivoire* »..... 22
- Interview : KANTÉ SIDONIE (CUNICULTRICE) : « *Les
ivoiriens raffolent de la viande de lapin* »..... 25
- Interview : YÉO PÉVANNY SOUMAÏLA (Chargé de
Programmes Elevages et Pêche au FIRCA) : « *Une belle
opportunité pour la Côte d'Ivoire de combler son déficit
en protéines animales* »..... 26

ACTUALITÉ INSTITUTIONNELLE

- 20 ans d'expérience au service du financement
agricole partagés aux visiteurs de la 59^e édition du
Salon International de l'Agriculture de Paris (SIA)..... 29
- Le FIRCA, fidèle acteur des JAAD, mis à l'honneur..... 36

LE FIRCA ET LES FILIÈRES AGRICOLES

- Les acteurs de la Filière Hévéa se retrouvent pour apprécier
les performances du dispositif d'encadrement..... 41
- La Filière Cunicole, en route vers la création de son
interprofession..... 46
- Aulacode : Un projet pour lutter contre la « *menace
imminente de disparition de l'espèce* »..... 48

LE FIRCA ET LES PROJETS CONVENTIONNÉS

- M. LAGO Kipré Laurent, un multiplicateur de boutures
de manioc à succès..... 50
- Un important lot d'équipements et matériels agricoles
remis à la Filière Ananas pour booster sa productivité..... 53

Contribuer à faire des élevages en développement des filières autonomes

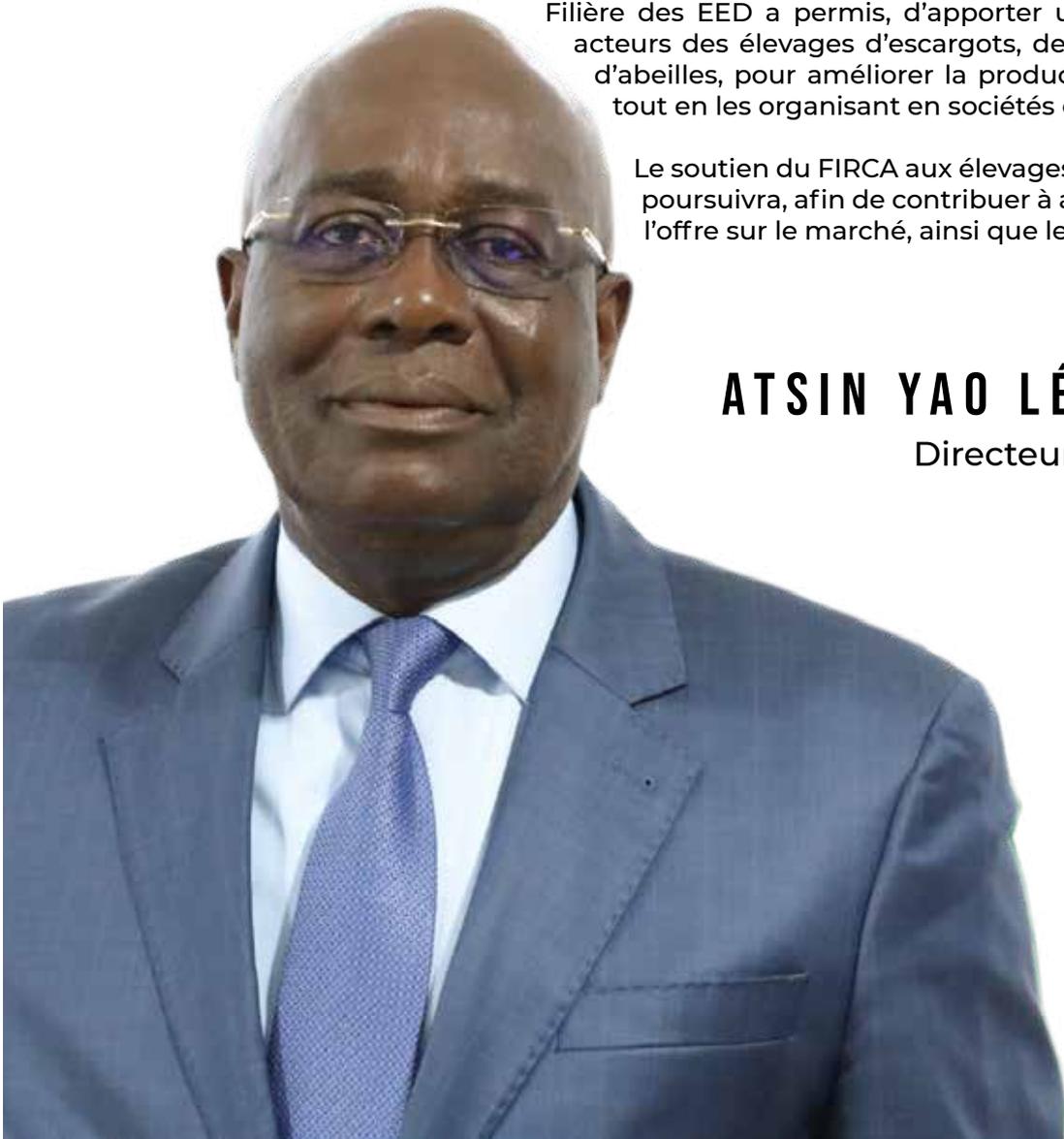
Des élevages spécifiques dits élevages en développement (EED) ont été initiés par la société moderne, notamment pour diversifier ses sources en protéines animales, afin d'améliorer l'alimentation des populations.

Pratiqués dans le monde entier, les EED ont connu une nette progression grâce à la demande croissante des populations. Ils concernent singulièrement la cuniculture (lapins), l'apiculture (abeilles), l'aulacodiculture (aulacode ou agouti) et l'héliciculture (escargot), etc.

La Côte d'Ivoire n'est pas restée en marge de cet intérêt général. Face à la demande de ses populations, le FIRCA a entrepris d'encadrer ces élevages pour en faire des filières autonomes. Ainsi, pour impulser un développement permettant d'améliorer l'offre en viande issue des élevages en développement, le FIRCA a élaboré un programme spécial dédié à ces filières.

La mise en oeuvre de ce programme de développement de la Filière des EED a permis, d'apporter un appui apprécié aux acteurs des élevages d'escargots, de lapins, d'aulacodes et d'abeilles, pour améliorer la productivité de leurs fermes, tout en les organisant en sociétés coopératives.

Le soutien du FIRCA aux élevages en développement se poursuivra, afin de contribuer à améliorer durablement l'offre sur le marché, ainsi que les revenus des acteurs.



ATSIN YAO LÉON

Directeur Exécutif

Élevages en développement

Les élevages en développement en Côte d'Ivoire : histoire, besoins et apports

« L'on ne peut pas s'empêcher de les consommer, donc de favoriser le développement de ces espèces », c'est le postulat des élevages en développement, aussi appelés « élevages non conditionnels ». Ils visent à promouvoir une exploitation contrôlée de petites espèces sauvages autochtones, en favorisant leur régénération au fil du temps. En Afrique, ils se pratiquent généralement pour les rongeurs, les grenouilles, les escargots, les lapins, les abeilles, etc. Sous d'autres cieux, ils s'étendent à des espèces comme le hérisson, le cochon d'Inde, la caille...

Essaim d'abeilles

Source internet

Quand les élevages en développement s'imposaient au monde

L'élevage en développement est un procédé prôné par le développement durable. Ce concept qui définit l'essentiel des activités humaines à l'ère des changements climatiques, prend également en compte le développement et la promotion des élevages des espèces animales, une composante de la biodiversité et de l'agriculture durable.

Le mini-élevage des espèces animales autochtones est l'élevage des invertébrés sauvages de petites tailles. Diverses espèces animales peuvent être exploitées dans cette forme d'élevage: les petits mammifères sauvages, les oiseaux, les reptiles, les batraciens, les mollusques et les insectes. Le mini-élevage, déjà illustré au Bénin par l'aulacodiculture, la cricétomiculture (cricétome ou rat géant) et l'achatiniculture (escargot), est un moyen permettant de mieux valoriser sur les plans alimentaire, économique et même scientifique, les espèces animales sauvages, en vue de la sauvegarde des écosystèmes.

Selon des chercheurs, l'élevage non-conventionnel a débuté dès l'époque précolombienne où le cobaye, encore appelé cochon d'Inde (*Cavia porcellus* L.), était élevé comme animal de boucherie dans les régions andines (Pérou, Colombie, Equateur et Bolivie). C'est en effet, la zone d'origine de ce rongeur herbivore, d'où il s'est répandu sur tous les continents, comme source alimentaire ou animal de laboratoire ou encore animal de compagnie.

Selon le National Research Council (1991), le cobaye est identifié comme une source alimentaire en Afrique, notamment au Cameroun, au Ghana, au Nigéria, en Sierra Leone, au Togo, au Zaïre et au Gabon. Une enquête menée par cet institut de recherche, a permis d'établir que l'élevage du cobaye pour l'alimentation de l'homme est également pratiqué au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Guinée (Conakry), au Mali, au Sénégal et en Tanzanie.



Escargots



Aulacode



Lapin

L'élevage en développement comme alternative à la disparition des espèces

L'élevage d'espèces animales autochtones, répond aux besoins spécifiques de l'humanité, liés aux valeurs nutritionnelles et commerciales de celles-ci. Les espèces de rongeurs que l'on rencontre dans les forêts et les savanes africaines n'échappent pas à ce fait.

Pendant les saisons sèches, ces animaux sont l'objet d'une chasse sans merci, avec des armes diverses. L'engouement de plus en plus prononcé des populations, surtout rurales mais aussi bien citadines, pour leur viande risque de mettre en péril la survie même des espèces.

En outre, les incendies souvent provoqués par la chasse aux rongeurs, favorisent l'extension

de la savane et la progression du désert. Si des mesures appropriées ne sont pas prises par la communauté nationale (politiciens, scientifiques, paysans, etc.), l'environnement continuera à se dégrader et avec lui la diversité biologique. Cependant, les humains ont besoin de protéines animales pour se nourrir et les espèces rares que nous avons cité plus haut, en sont une source de choix.

On ne peut donc pas demander aux consommateurs d'arrêter la chasse aux espèces autochtones sans leur proposer une mesure palliative : l'élevage non conventionnel. Ainsi, la maîtrise de l'élevage de ces espèces spécifiques ouvre une voie d'espoir pour le futur.



Blanchons d'escargot

Souce internet

L'importance de l'élevage non conventionnel en Côte d'Ivoire

L'économie de la Côte d'Ivoire est globalement fondée sur l'agriculture. La production animale, longtemps parent pauvre de cette activité, demeure faible. Le déficit en viandes et abats est de 57 %. Aussi, malgré l'interdiction de la chasse depuis 1974, le gibier, autrefois principale source de protéines animales, continue d'être chassé. La consommation de la viande de gibier, avoisine huit kilos par habitant et par an. Mais depuis ces dernières années, le gibier est devenu de plus en plus rare.

Cette raréfaction est due à l'urbanisation, à la destruction des habitats naturels des animaux, des écosystèmes et des espèces par la chasse, le braconnage et surtout les feux de brousse. Il faut ajouter à cela, l'introduction de méthodes encore plus performantes de capture des animaux, l'extension des voies de communication donnant accès aux zones giboyeuses, une organisation plus rationnelle des circuits de commercialisation de la « viande de brousse », qui constitue une activité lucrative et prospère en Côte d'Ivoire. Pour combler ces déficits en produits carnés, la Côte d'Ivoire importe plus de la moitié de ses besoins en protéines animales.

Selon les chercheurs Fantodji et Soro (2004), ces importations ont occasionné plus de cent milliards de francs CFA de sortie de devises en 1996. Devant la faible production en protéines animales et l'importation sans cesse grandissante de ces produits, diverses solutions ont été envisagées. Parmi ces mesures figurent la mise en place d'élevages semi-intensifs ou industriels d'animaux à cycle biologique court (volailles, porcs, lapins, etc.), l'amélioration des races locales de petits ruminants et le développement de la pisciculture. Une attention particulière a été portée à la conservation et à la gestion rationnelle et judicieuse de la faune sauvage. De nombreuses actions ont été menées, dont les plus importantes sont l'aménagement des parcs nationaux, la protection des espèces en voie d'extinction, la réglementation de la chasse, l'installation de fermes de gibiers et l'élevage en captivité de gros rongeurs sauvages.

De concert avec d'autres pays ouest-africains, confrontés au même déficit chronique en protéines animales et pour résoudre dans le même temps le problème de la préservation de la biodiversité par la protection des écosystèmes et des espèces, la Côte d'Ivoire s'emploie à promouvoir l'élevage d'espèces animales non conventionnelles. Cette activité constitue en effet une solution pour protéger le patrimoine faunique tout en assurant aux populations présentes et futures, la satisfaction de leurs besoins en protéines animales.



Apiculteur en activité au nord de la Côte d'Ivoire (Ferkéssédougou)

De nombreuses formes d'élevages en développement

Quatre principaux élevages en développement dominant en Côte d'Ivoire

Les espèces menacées de disparition en raison de l'exploitation humaine sont légion. C'est pourquoi, le mini-élevage s'est développé pour plusieurs espèces. Il s'agit entre autres, des abeilles (apiculture), des poissons (pisciculture), des oiseaux et volailles (aviculture), des lapins (cuniculture), des aulacodes appelés agoutis dans le langage populaire (aulacodiculture), des escargots (héliciculture), des crevettes (crevetticulture), ainsi que l'élevages des petits ruminants, des porcs et autres.

En Côte d'Ivoire, le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) est l'un des acteurs majeurs en matière de promotion de l'élevage. Pour la Filière des « Elevages en Développement » consacrée aux différents types d'élevage non conventionnels, l'institution a distribué à travers le PURGA, 624 767 176 FCFA aux élevages de lapins, d'aulacodes et d'abeilles.

Ce financement, à travers l'organisation en coopératives de ces différents types d'élevages, a permis de déterminer les principaux élevages en développement en Côte d'Ivoire. Même si aucune donnée officielle n'est encore communiquée à ce sujet, le Chargé de Programmes Elevages et Pêche du FIRCA, M. YÉO Pévanny Soumaïla, révèle en tant que professionnel du domaine : la cuniculture, l'apiculture, l'aulacodiculture et l'héliciculture sont les formes d'élevage en développement les plus pratiquées sur le sol ivoirien.

La Filière des Elevages en Développement, sur la base de ce constat est donc principalement constituée de l'apiculture, la cuniculture, l'héliciculture et l'aulacodiculture. La Filière des Élevages en Développement est présentement en structuration, avec l'existence de petites organisations et structures associatives.



Des activités à multiples vertus

L'apiculture ou l'élevage d'abeille est pratiquée, notamment au Nord, au Centre et à l'Ouest de la Côte d'Ivoire. La production de miel est surtout traditionnelle, avec des pratiques rudimentaires. Cependant, un début d'organisation et de modernisation des méthodes de production du secteur est amorcé depuis 1986. La production totale de miel est estimée à 5.000 kg en 1991, pour une valeur de 8 millions de FCFA. Depuis la crise socio-politique de 2002, la situation de cette spéculation n'est pas maîtrisée.

Principal produit dérivé des abeilles, il existe plus de 300 différents types de miel dans le monde. Leur couleur, arôme et saveur varient selon la source végétale où les abeilles recueillent le nectar, mais les plus connus sont le miel de manuka et d'acacia.

L'abeille africaine est le nom commun de plusieurs sous-espèces d'abeilles à miel :

- *Apis mellifera scutellata*, présente en Afrique centrale, de l'Est et du Sud ;
- *Apis mellifera capensis*, présente en Afrique du Sud ;
- *Apis mellifera monticola*, présente en Afrique de l'Est ;
- *Apis mellifera adansonii*, présente en Afrique de l'Ouest et Afrique centrale.

La composition nutritionnelle du miel est telle qu'il a des propriétés antibactériennes et anti-inflammatoires. Contrairement au sucre auquel il se substitue parfois, il contient des vitamines, des minéraux et des antioxydants.



Miel



Apiculteurs

La cuniculture ou l'élevage de lapin est pratiquée dans le centre de la Côte d'Ivoire et aux alentours d'Abidjan et Yamoussoukro. C'est surtout un élevage de type familial. Néanmoins, il existe quelques élevages modernes. Son nom scientifique *Oryctolagus* trouve son origine dans le grec *Oryktês* signifiant « fouisseur », qui fût supplanté au XV^e siècle par « lapin ». Autrefois classé dans l'ordre des rongeurs, le lapin commun appartient à l'ordre des lagomorphes, qui est différent des rongeurs. La raison : la présence de deux paires d'incisives à la mâchoire supérieure (l'une derrière l'autre) contre une seule pour les rongeurs, mais aussi par une mastication latérale et non pas d'avant en arrière et par un nombre de doigts différent aux membres.

Selon *Mammal Species of the World* (2005) et *Catalogue of Life* (2013), il existe plusieurs sous-espèces de lapin commun :

- Sous-espèce *Oryctolagus cuniculus algirus* (Loche, 1858) – Sa présence est limitée à la Galice, au Portugal et à la moitié sud-ouest de la péninsule Ibérique. De taille un peu plus petite que *O.c.cuniculus*11.
- Sous-espèce *Oryctolagus cuniculus brachyotus* Trouessart, 1917

- Sous-espèce *Oryctolagus cuniculus crossois* Bate, 1906
- Sous-espèce *Oryctolagus cuniculus cuniculus* (Linnaeus, 1758) - l'ancêtre du lapin domestique.
- Sous-espèce *Oryctolagus cuniculus habetensis* Cabrera, 1923
- Sous-espèce *Oryctolagus cuniculus huxleyi* Haeckel, 1874
- Le lapin domestique est lui aussi parfois considéré comme une sous-espèce à part entière. Son nom de science est "*Oryctolagus cuniculus domesticus*".

La production annuelle nationale est d'environ 35 000 lapins de moyenne 1,5 kg carcasse, soit environ 50 tonnes.

La viande de lapin, reste un produit de luxe dont le marché est limité aux grandes villes. La consommation de sa viande est presque nulle dans les campagnes, dans les villes de moyenne importance et dans les petites villes.

Cette viande est riche en protéines animales, source de vitamine du groupe B et de fer, elle permet de lutter efficacement contre l'anémie. Le lapin est également pauvre en matières grasses.

En autres valeurs nutritionnelles, il apporte 167 kcal en énergie, 20,5 g de protéine, 185 mg en chlorure etc.



Lapin

L'aulacodiculture (*Thryonomys swinderianus*) également appelé « élevage d'agoutis » a connu son premier envol en Côte d'Ivoire en 1995, avec la construction de l'aulacoderie de l'Ecole de Faune et des Aires protégées de Bouaflé. Depuis quelques temps, des initiatives privées limitées sont entreprises mais n'arrivent pas à combler la demande de plus en plus forte, du fait que cette « viande de brousse » soit prisée dans la sous-région et particulièrement en Côte d'Ivoire. Il existe deux espèces : la grande (*Thryonomys gregorianus*) et la petite (*Thryonomys swinderianus*) aulacode.

D'un point de vue général, la viande d'aulacode, comparée à certaines viandes de boucherie, a une teneur protéique (20,01%) proche de celle du veau, du poulet et du bœuf maigre (20 à 20,5%) ; mais qui est inférieure à celle du lapin (21 à 23%). En outre, son taux d'humidité (77,35%) est supérieur à celui du poulet, du lapin et du porc (60 à 75,3%). Par ailleurs, cette viande renferme une teneur en matières grasses (1,44 %) inférieure à celle du veau (1 à 7%), du lapin, du poulet et du porc (0,6 à 14,4%). Hormis le calcium, la fraction minérale de la viande d'aulacode sauvage est plus faible que celles du lapin, du poulet, du veau et du porc.



Aulacodes



Aulacodiculteur en activité

L'héliciculture, l'autre nom de l'élevage d'escargots, est une activité récente en Côte d'Ivoire. L'escargot est très prisé dans de nombreuses régions, surtout forestières, à cause de sa saveur et de la qualité de sa viande. En effet, les escargots sont des mollusques, quelle que soit leur taille (certains mesurent à peine 2 millimètres) ou leur forme ; 40 % des mollusques sont des escargots terrestres tandis que 60 % est plutôt aquatiques provenant d'eau douce. A ce jour, on enregistre plus de 700 espèces, dont ci-après quelques-unes :

- Escargot des bois - *Cepaea nemoralis*
- Escargot de Bourgogne - *Helix pomatia*
- Escargot de Corse - *Tyrrhenaria ceratina*
- Escargot géant africain - *Achatina fulica*

- Escargot grec - *Helix cincta*
- Escargot des jardins - *Cepaea hortensis*
- Etc.

L'engouement croissant des consommateurs pour cette viande se heurte à la réduction sensible des populations naturelles d'escargots, très menacées en raison de la forte pression de ramassage, les feux de brousse, l'utilisation des produits phytosanitaires. L'héliciculture est encore au stade pilote, mais elle offre de bonnes perspectives de développement, eu égard à ses qualités nutritives. Aujourd'hui, on estime la production des achatines à 14 000 tonnes par an. Sa technique de production est bien maîtrisée, mais sa vulgarisation est encore timide.

L'*Helix pomatia* ou l'escargot est l'un des aliments les plus protéinés (16,0 g) et l'un des plus riches en glucides (2,0 g) et en lipides (1,2 g).

Les initiatives sont nombreuses dans ces domaines d'élevage spécifique, même s'il faut observer que d'autres sont également en pleine expansion. L'aviculture et la pisciculture participent eux-aussi fortement à l'économie et à la gastronomie ivoiriennes. En 2017 par exemple, un effectif de production d'environ 60 millions de têtes aurait fait un chiffre d'affaires estimé à 250 milliards FCFA, selon l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER).



Culture d'escargot

Élevages en développement

Le FIRCA et ses partenaires appuient la promotion des élevages en développement

En Côte d'Ivoire, la Filière des Élevages En Développement (FEED), souvent appelée Filière des Élevages Non Conventionnels (ENC), se compose notamment des élevages d'aulacodes (aulacodiculture), de lapins (cuniculture), d'abeilles (apiculture) et d'escargots (héliciculture). Le programme de développement de la FEED, conduit par le FIRCA, a pour objectif général de contribuer à l'amélioration de la productivité des élevages de cette filière, qui constitue une réelle opportunité d'accroître la production nationale de protéines animales. La Filière des Elevages En Développement ne cotise pas encore au FIRCA. Le financement des projets conduits à son profit, provient de la caisse de solidarité des filières.



Aulacode

APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'AULACODICULTURE

L'agouti, ou de son nom scientifique *Thryonomys swinderianus*, est un grand rongeur tropical vivant à l'état sauvage, très apprécié pour sa chair par de nombreux consommateurs ivoiriens. Depuis plus d'une décennie, il a été conduit en milieu domestique pour son élevage, à l'aide de techniques modernes. Cet élevage est appelé « aulacodiculture » et les éleveurs « aulacodiculteurs », il a vu le jour en Côte d'Ivoire dans les années 80, dans le cadre de la diversification des sources de revenus des populations rurales et la préservation de cette espèce.



L'aulacodiculture a connu son premier envol en 1995, avec la construction de l'aulacoderie de l'Ecole de Faune et des Aires protégées de Bouaflé. Depuis lors, l'Etat ivoirien n'a cessé d'œuvrer pour le développement de cette filière, d'abord à travers le Projet d'Appui à la Commercialisation et aux Initiatives Locales (PACIL), puis avec le Programme National pour la Promotion de l'Aulacodiculture (PNPA), conduit par l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER).

« Identifiée comme une activité d'appoint, génératrice de revenus et relativement aisée à intégrer dans les systèmes de production des paysans, l'intérêt croissant pour l'Aulacodiculture sera couronné, en 1998 par la naissance du Programme National pour la Promotion de l'Aulacodiculture (PNPA) à Bouaké, transféré depuis 2002 à Toumodi », a soutenu M. SILUE Gborisson, Responsable Centre de Formation de l'ANADER à Toumodi.

La première phase du PNPA, dite phase de pré-vulgarisation, qui s'est étendue de janvier 1998 à décembre 2000, a testé, évalué et validé les conditions d'installations et de développement de l'aulacodiculture

en Côte d'Ivoire, à partir d'un cheptel de base importé du Bénin. La seconde phase, démarrée en 2001, fut arrêtée en raison de la crise sociopolitique de 2002.

Démarré depuis 2009, l'appui du FIRCA a apporté un souffle nouveau qui permet aujourd'hui à la filière de s'organiser et de se maintenir à flot.

« C'est en 2010, sur requête des aulacodiculteurs installés dans le cadre du PNPA encore en activité, que le FIRCA a initié un projet de renforcement de nos capacités techniques de production et d'amélioration de notre approvisionnement en reproducteurs de qualité », a renchérit M. KOUASSI N'dri Ferdinand, le Président de l'Union des Sociétés Coopératives des Aulacodiculteurs de Côte d'Ivoire (UCOOP-ACI), basée à Bouaké.

L'appui du FIRCA a, en outre, permis la construction et la réhabilitation des infrastructures de base, la mise à disposition de matériels aulacodicoles et d'équipements de formation. Cet appui a également facilité l'acquisition de 200 aulacodes reproducteurs parentaux qui

permettent, par an, de produire au moins 500 nouveaux reproducteurs. Le volet renforcement de capacités s'est traduit par la formation de 150 éleveurs et 25 techniciens d'élevage de l'ANADER.

Le soutien du FIRCA au PNPA, à travers le dispositif de production de reproducteurs performants de l'ANADER, ajouté au pool d'aulacodiculteurs regroupés au sein de l'Union des Sociétés Coopératives Simplifiée des Aulacodiculteurs de Côte d'Ivoire (USCOOPSACI), vise à contribuer à la satisfaction des demandes de plus en plus croissantes, en reproducteurs et en viande d'aulacode, très appréciée par les populations ivoiriennes.

Afin de trouver une solution à l'absence d'aliments de qualité pour les aulacodes en élevage, le FIRCA a financé à travers son Programme Annuel d'Actions 2014, le projet intitulé « Mise au point d'aliments complets adaptés aux aulacodes ».

Ce projet, mis en œuvre par le laboratoire de

zootechnie et productions animales de l'École Supérieure d'Agronomie (ESA) de Yamoussoukro, a permis de concevoir, à partir de matières premières locales, des aliments performants adaptés à chaque stade physiologique de l'aulacode.

Les effets induits de l'aulacodiculture visent la réduction de la pression de la chasse sur l'aulacode sauvage et des pratiques de feu de brousse. Ainsi, l'aulacodiculture, cette nouvelle spéculation et filière animale, est une bonne illustration de diversification agricole, de conservation de la biodiversité et d'exploitation rationnelle de la faune sauvage tropicale.

A ce jour, les conditions sont réunies pour une pratique optimale de l'aulacodiculture qui constitue un moyen permettant de mieux valoriser cette espèce animale sauvage, sur les plans à la fois alimentaire, économique et scientifique, tout en contribuant à la sauvegarde des écosystèmes. Le FIRCA demeure engagé aux côtés des acteurs de cette filière pour son développement.



Nourrissage des aulacodes

APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE LA CUNICULTURE

Le lapin est l'une des meilleures sources de protéines animales, pauvre en graisse donc excellente pour la santé. Pour son alimentation, il se contente de plantes riches en cellulose (contrairement à la volaille) et s'adapte bien à toutes les conditions d'élevage, y compris dans les pays chauds. En Côte d'Ivoire, la cuniculture ou élevage de lapin est pratiquée sur l'étendue du territoire, mais elle est plus développée aux alentours des grands centres de consommation, tels que Abidjan et Yamoussoukro, car la viande de lapin reste un produit de luxe dont le marché est limité aux grandes villes. C'est un élevage de type familial, dont la production nationale est estimée à 50 tonnes. Néanmoins il existe quelques élevages modernes.



Cuniculteur en activité

« La cuniculture est un élevage d'avenir, parce qu'elle ne nécessite pas beaucoup d'investissements pour commencer et est moins difficile », a précisé le Vétérinaire Colonel TANO Jules, expert cunicole, soulignant que la viande blanche du lapin est très bonne pour la santé car ayant une faible teneur en cholestérol.

« Conduite en mode intensif, une lapine peut mettre bas dix à onze fois par an, ce qui représente pour dix ou 12 lapereaux par mise-bas, entre 100 et 120 lapereaux par femelle et par an. On voit donc que c'est un élevage qui peut être très avantageux » soutient SORO Mamadou, éleveur de lapin à Anyama et Président de l'Union Nationale des sociétés coopératives de cuniculteurs de Côte d'Ivoire (UNASCUCI-COOPS CA).

Autant d'atouts qui ont convaincu le FIRCA, qui, à la suite du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH), a décidé de soutenir cette spéculation depuis 2007,

en intégrant le lapin dans ses programmes de développement. C'est dans cette optique, qu'il a lancé le programme d'installation de cuniculteurs multiplicateurs, dont l'objectif est d'appuyer la mise en place d'élevages de production de reproducteurs dans les zones cunicoles, pour l'approvisionnement des éleveurs sur toute l'étendue du territoire national.

Ainsi, au 30 décembre 2022, les réalisations ont porté, d'une part, sur l'appui conseil aux dix multiplicateurs sélectionnés, et installés. Et, d'autres part, sur la conduite de la ferme des grands parentaux, avec la production de 1085 lapins reproducteurs et 535 lapins de boucherie ainsi qu' un effectif à fin décembre 2022 de 47 (40 femelles et 07 mâles) reproducteurs.

Malheureusement, les menaces sanitaires récurrentes dues à des épizooties de fièvre hémorragique virale du lapin que connaît notre pays depuis l'année 2016, ne font que

s'accroître. Ces menaces ont été confirmées par le Laboratoire National d'Appui au Développement Agricole (LANADA), suite à des mortalités massives de lapins constatées, au mois de janvier 2021, dans des élevages des communes de Port-Bouët, Anyama, Bingerville, Songon, d'Adzopé et Yopougon. Selon les données du gouvernement, sur une population nationale d'environ 35 000 lapins, 6.315 morts (soit 18%) ont été rapportées par les éleveurs.

L'épizootie de fièvre hémorragique du lapin, est une maladie virale hémorragique (VHD). Elle est apparue sous forme épizootique, les premières fois en Chine en 1984, puis en Europe et en Amérique en 1988. La maladie atteint les reproducteurs et les jeunes adultes ; dans la forme classique, les lapereaux de moins de 6 semaines ne sont pas atteints. Lorsque le virus de la VHD atteint un élevage,

après une courte incubation de 1 à 3 jours, la maladie se déclenche à une grande vitesse. Face à cette menace sanitaire, le gouvernement a mis en place, une stratégie de lutte contre la fièvre hémorragique virale du lapin d'un coût global de 170 millions de francs CFA en vue d'éradiquer la maladie, essentiellement par « l'abattage sanitaire d'urgence » de tous les animaux sensibles dans les zones de foyers, la protection et le renforcement de la surveillance épidémiologique sur toute l'étendue de territoire national et la vaccination des reproducteurs.

Rappelons que 150 lapins reproducteurs, livrés par la Direction des Services Vétérinaires (DSV) dans le cadre de l'indemnisation des cuniculteurs victimes de l'épizootie de la Maladie à Virus Hémorragique (VHD), ont été de la ferme des grands parentaux, acquis auprès du FIRCA.



Lapin

APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'APICULTURE

L'apiculture ou élevage des abeilles, est une pratique ancienne du système de production agricole en Côte d'Ivoire. D'abord basée sur la récolte de la production naturelle (collecte du miel sauvage), elle a progressivement évolué vers l'utilisation des ruches traditionnelles et plus récemment des ruches à cadres mobiles dites modernes. En effet, l'apiculture moderne a vu le jour dans les années 1970, avec la mise en place des premières ruches modernes. En 1980, le premier projet d'apiculture moderne pour aider la population rurale fut créé autour de Bouaké. Depuis lors, les projets apicoles modernes se sont succédés en Côte d'Ivoire et ont permis, à ce jour, à un certain nombre de producteurs d'en faire une activité principale.



Ruche d'abeilles en bois à Ferkéssédougou

Le FIRCA finance un certain nombre de projets apicoles dans le double objectif de générer des revenus alternatifs aux communautés et de contribuer à la conservation des ressources naturelles et de leur biodiversité. Cependant, les défis à relever sont nombreux : technique insuffisante, matériels défectueux, faiblesse du système de commercialisation, faible niveau de transformation et de valorisation de produits de la ruche, etc.

En vue d'aider la filière à s'organiser afin de relever ces défis, le FIRCA, a contribué en 2013 à la mise en place de la Fédération Nationale des Apiculteurs de CI (FENAPCI), puis à la création et/ou la mise aux normes de 22 sociétés coopératives entre 2018 et 2021. Les représentants de ces 22 sociétés coopératives se sont donnés rendez-vous à Yamoussoukro, sous l'impulsion et la coordination du FIRCA, le Jeudi 19 janvier 2023, à la faveur d'une Assemblée Générale Constitutive, pour créer l'Union

Nationale des Sociétés Coopératives d'Apiculteurs de Côte d'Ivoire (UNASCACI).

Situé en région de savanes, au Nord de la Côte d'Ivoire, le département de Ferké est devenu une zone de référence pour la production de miel, après l'initiation des acteurs locaux à l'apiculture moderne par le FIRCA.

« A côté des ruches Langstroth à développement horizontal en bois dont nous disposions, le FIRCA nous a construit des ruches en béton, plus solides donc durable, moins coûteuses et faciles à entretenir qui offrent un miel très propre et un gâteau de miel très esthétique. Le FIRCA est la seule structure à ce jour qui apporte un appui à la filière apicole. Alors qu'on ne cotise pas, le FIRCA nous appuie à travers les formations, les séminaires, etc..., a soutenu M. KONE Solemane, Apiculteur et consultant formateur à Ferké ».

APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'HÉLICULTURE

L'Héliculture ou élevage d'escargots est une activité récente en Côte d'Ivoire. L'escargot géant d'Afrique constitue à n'en point douter en Côte d'Ivoire, un petit gibier apprécié tant par les citadins que par le monde rural, à cause de sa saveur et de la qualité de sa chair. Mais l'engouement croissant des consommateurs pour cette viande se heurte à la réduction sensible des populations naturelles d'escargots très menacées en raison de la forte pression de ramassage, des feux de brousse, de l'utilisation des produits phytosanitaires. Alors que la déforestation réduit l'habitat naturel de l'escargot géant africain, l'élevage apparaît comme une alternative indiquée, pour juguler la forte demande nutritionnelle et pérenniser l'espèce.



Héliculteur en activité

Des entrepreneurs comme Bernus BLEU, Ingénieur en Technique d'élevage, se taillent un marché de niche rentable avec des fermes installées depuis 2017. Celui-ci s'est lancé dans la transformation de la chair d'escargots, de la coquille, des viscères et dans l'extraction de la bave, pour satisfaire les besoins nutritifs des populations, et alimenter les industries pharmaceutique et cosmétique, qui manifestent un intérêt grandissant pour l'escargot, du moins pour sa bave.

Selon BLEU Bernus, « La bave d'escargots est riche en collagène, en élastine, en protéines, en allantoïne et en acides glycoliques, des principes actifs ayant des propriétés anti-inflammatoires et réparatrices des infections de la peau, et la coquille concassée se vend comme intrant pour l'aliment de bétail », révèle l'entrepreneur. Il précise qu'en Côte d'Ivoire, plusieurs élevages d'escargots ont été mis en place récemment. Environ 1 200 exploitations ont démarré ces dernières années, et près de 6 000 personnes ont été formées à l'élevage d'escargots.

Un élevage peu coûteux mais un milieu exigeant

L'héliciculture présente plusieurs avantages. Les escargots ne font pas de bruit. Ils ne dégagent pas de mauvaise odeur, ils ne tombent pas souvent malades, ils mangent peu - ce qui réduit le coût de l'alimentation - et ils ont un potentiel commercial très élevé.

L'élevage ne requiert pas une présence permanente, l'entretien des escargotières se fait tous les deux ou trois mois. Il s'agit là d'un avantage très important, qui permet à l'éleveur de vaquer à d'autres occupations, sans que cela ne nuise à l'élevage. Le plus important consiste à veiller à ce qu'il y ait toujours de la nourriture dans les mangeoires et de l'eau dans les abreuvoirs.

Toutefois, l'élevage d'escargots à certaines exigences, dont la négligence peut conduire à des déboires considérables. *« Pour lancer un projet d'élevage d'escargots, il faut s'assurer d'un cadre environnemental propice, explique l'éleveur. Il est important que les escargots soient à l'ombre, l'exposition au soleil est la première cause de mortalité. Un espace relativement vaste en fonction du nombre d'animaux à élever est indispensable. La densité est fonction de la taille des escargots. Pour les escargots de grande taille, c'est-à-dire de plus de 250 grammes, il ne faut pas plus de 50 escargots par mètre carré. Pour ceux de 200 grammes, on peut aller jusqu'à 100 escargots par mètre carré »,* conseille le spécialiste de l'héliciculture.



Escargots

Le choix des reproducteurs conditionne le succès de l'élevage d'escargot

Le choix des reproducteurs est capital, il importe de veiller à ce que ces animaux proviennent d'un élevage et non du ramassage en brousse. « Les animaux nés dans les conditions de ferme ne connaissent pas les saisons, explique Emmanuel Tito, Héliculteur. Ils ne font pas la différence entre la saison des pluies et la saison sèche, ne connaissent que l'arrosage de l'éleveur, se nourrissent exclusivement de provende et évoluent dans des conditions artificielles. » Ce type d'escargot pond de façon incessante, tous les mois de l'année et même, plusieurs fois par mois.

En revanche, les escargots de brousse sont en contact avec la vie sauvage et même s'ils sont élevés plus tard sous bâtiment, ils font toujours la différence entre les saisons à cause du taux d'humidité de l'air. « Ils pondent exclusivement en saisons pluvieuses », précise l'éleveur. En saisons sèches, ils entrent en estivation, se rétractent à l'intérieur de leur coquille et sécrètent une membrane pour fermer l'entrée de la coquille en attendant la prochaine saison des pluies. « Lorsqu'on ramasse un animal moulu de la sorte et qu'on le met dans des conditions d'élevage, s'il n'entre plus en estivation pendant la saison sèche, il sait tout de même qu'il est en cette saison et ne se reproduit pas », explique-t-il.

En dépit des facilités avérées, l'élevage d'escargots n'est pas approprié pour les personnes négligentes. « C'est un élevage qui exige une certaine discipline et une rigueur dans le suivi, explique Emmanuel Tito. Il faut être assez patient et minutieux pour détecter les failles lors de l'aménagement de l'enceinte, car en héliculture, tout est lié. Si un seul point n'est pas respecté, il peut causer l'échec de tout le processus d'élevage. Par exemple, si

les escargots sont protégés contre le soleil, les prédateurs, que l'hygrométrie et l'alimentation sont convenables, mais que la densité requise est inadaptée, cela peut constituer un facteur limitant et être la cause de la mortalité de plusieurs sujets ». Les escargots étant des animaux très fragiles, ils doivent être placés dans un cadre spacieux. Même si l'éleveur n'a pas besoin d'être présent tous les jours, il doit cependant être rigoureux dans la mise en place et le suivi de l'escargotière.

Un partenariat signé entre le FIRCA et les acteurs de cette filière, se concrétisera dans les prochains mois, par la mise en place d'un grand centre de production d'escargot reproducteurs. À travers ce programme, l'appui du FIRCA à la filière sera de développer la plus grande ferme d'escargots achatine, avec 1 000 batteries d'escargots.

Les 1 000 batteries seront obtenues à partir de fosses de 5 m sur 1 m, soit 5 m² chacune, qui permettront de produire 4 millions de reproducteurs à terme. En plus des 2 800 000 escargots comestibles par an. « Le but de cette ferme, dans le partenariat avec le FIRCA, c'est de contribuer à la productivité, l'amélioration des revenus des producteurs, la baisse du coût de l'escargot sur le marché et la réduction des difficultés d'approvisionnement en escargot durant les périodes de sécheresse. Cela, tout en permettant aux producteurs ivoiriens d'obtenir les reproducteurs facilement et aux étudiants et sans emplois d'avoir une activité génératrice de revenus afin de sortir de la précarité. L'héliculture est encore au stade pilote, mais elle offre de réelles perspectives de développement, en raison de ses qualités nutritives », a-t-il rassuré, convaincu que ce partenariat avec le FIRCA, permettra de booster le développement de la filière.

Élevages en développement

Aulacode : Un projet pour lutter contre la « menace imminente de disparition de l'espèce »

Considéré comme un ennemi des cultures agricoles en Côte d'Ivoire, à cause des dégâts qu'il cause dans les champs après son passage, l'aulacode est un rongeur essentiellement présent à l'état sauvage en milieu forestier et dans les plantations. Depuis deux décennies, l'espèce est menacée de disparition, en raison de la consommation de plus en plus importante de sa chair et de bien d'autres facteurs.



Urbanisation, braconnage, commerce, consommation, etc., autant de facteurs qui menacent chaque jour la vie des aulacodes, communément appelés « agoutis » dans le jargon populaire ivoirien.

En effet, si l'on a recours à leur chair succulente pour répondre aux besoins en protéines animales qui ne cesse de s'accroître, les aulacodes ont désormais acquis une valeur marchande appréciable pour les maquis, restaurants et autres réceptifs hôteliers. Il n'en demeure pas moins que cette espèce de rongeur sauvage autochtone voit sa population très sérieusement décroître. Il faut donc favoriser l'intensification de l'élevage si l'on veut continuer d'en consommer. C'est à cette problématique que répond un nouveau projet de recherche appliquée développé par le laboratoire de Biologie et de Santé de l'UFR Biosciences de l'Université Felix-Houphouët Boigny (UFHB) de Cocody, financé par le FIRCA.

Agouti

Intitulé « Amélioration Biotechnologique de la productivité des Aulacodes en captivité traités par des substances naturelles de la pharmacopée ivoirienne », le projet a trouvé une solution médicinale pour augmenter la taille des portées des aulacodins. Le spécialiste d'écobiologie animale prévient : Cette solution à priori existe déjà dans la médecine moderne, on peut la trouver en pharmacie. L'innovation du projet serait ainsi de répondre à la même problématique à travers des plantes locales, qui poussent sur le sol ivoirien.

« Oui, c'est audacieux je le sais ; Mais nous ne nous sommes pas jetés sur ce projet au hasard. Nous avons déjà réalisé des travaux sur le sujet (mémoire, thèse, articles) qui ont abouti à des conclusions prometteuses », défend le Professeur. Conçu par le Laboratoire Biologie et Santé de l'UFHB dont il est lui-même le directeur, le nouveau projet intervient en effet pour trouver une solution à la fois locale et respectueuse de la vie de l'espèce aulacode. Même s'il n'est pas encore mis en œuvre, le projet aura déjà franchi une étape importante, celle des prédispositions.

Essentiellement végétarien, l'aulacode est un animal dont le régime alimentaire comporte surtout des plantes fourragères (pousse canne, les tiges de mil, de sorgho, de maïs, etc.), des racines (manioc...) et des fruits (ananas, papaye, cacao...) qu'il trouve dans les jachères de son milieu naturel (60 à 95 % de sa consommation alimentaire quotidienne).

L'aulacode, de son nom scientifique "*Thryonomys swinderianus*" est considéré comme l'un des principaux animaux sauvages inscrit dans les habitudes alimentaires des populations ivoiriennes, surtout rurales mais également citadines.

80 millions de têtes d'aulacodes tués par an en Afrique de l'Ouest, soit 300.000 tonnes de viandes ! Si ces chiffres représentent à quel point les aulacodes sont importants dans l'alimentation des populations de la sous-région, le revenu que cette consommation génère l'est autant : mille six cent milliards (1600.000.000.000) FCFA.

Au demeurant, le Professeur estime que les aulacodes représentent 60% du gibier braconné et consommé, ce qui est « une menace imminente de disparition de l'espèce », alerte-t-il.

Son initiative de recherche appliquée va donc permettre de prévenir cette disparition. Il ne s'agit pas tant à travers ce projet de lutter contre l'extermination en cours de l'espèce sauvage, mais plutôt de veiller à ce qu'il y ait toujours des aulacodes disponibles et en bonne santé. Cette problématique de productivité des aulacodes prend aussi en compte plusieurs enjeux du développement durable dont la plus importante pour le porteur du projet est « la préservation et la gestion durable des ressources ».

Le projet est à ce jour « à l'étape qui précède celle de l'expérimentation. En matière de recherche, les avancées sont notables », rassure Pr Yapi Ahoua rencontré à son bureau, au sein de la faculté de Biosciences de l'UFHB.



Cuniculteur en activité



CLÉMENTINE KASSI

(PRÉSIDENTE FENAPCI)

Apiculture : « Nous avons la chance d'avoir encore des abeilles naturelles en Côte d'Ivoire »

Mme Clémentine Kassi est une femme entrepreneure qui a décidé de mettre presque tous ses œufs dans un seul et même plat : l'apiculture. Présidente de la Fédération Nationale des Apiculteurs de Côte d'Ivoire (FENAPCI), elle a à son actif une entreprise de traitement et de conditionnement du miel de Côte d'Ivoire, appelée « Apinome ». L'équipe de reportage du magazine d'information agricole trimestriel « La filière du progrès » est allée à sa rencontre.

MME KASSI, POUVEZ-VOUS NOUS EXPLIQUER CE QU'EST L'APICULTURE ?

L'apiculture est une activité verte, puisque c'est un travail que l'on fait avec les abeilles. La présence de ces abeilles contribue à limiter les effets des changements climatiques. Elles pollinisent les plantes à fleur et aident à soutenir l'écosystème de nos forêts. Par ailleurs, les produits que l'on trouve dans les ruches, grâce au travail de ces abeilles, permettent aux êtres humains de s'alimenter, se soigner et s'auto-suffire. Dans une ruche il y a au moins 05 (cinq) éléments dont le pollen, la propolis, la gelée royale, la cire et

le miel qui sont tous très riches en vertus et très prisés par les firmes pharmaceutiques.

POURQUOI AVEZ-VOUS FAIT LE CHOIX DE L'APICULTURE ?

L'apiculture est venue à moi par amour. Je travaille au sein du cabinet Interformci qui, en 2007-2008, a participé à un programme du PNUD visant la protection de l'environnement. Nous avons, à cet effet, formé à l'apiculture 05 villages dans la région de Dimbokro. Après cette formation, les bénéficiaires ont produit 4 tonnes de miel mais avaient un souci pour l'écouler ; ils nous ont donc fait appel.

C'est à ce moment que nous nous sommes rendu compte que cette activité n'était pas encore suffisamment développée en Côte d'Ivoire.

Par la suite, nous avons participé au congrès mondial de l'apiculture en septembre 2009 à Montpellier, où nous avons pu constater que c'était une activité qui nourrit son homme. Ça été le déclic qui nous a conduit à créer Apinome en 2011. L'objectif est de former à l'initiation et au perfectionnement des techniques apicoles, afin d'avoir du miel en quantité et qualité. Nous résolvions ainsi la problématique de la disponibilité et de commercialisation de ce produit en le rendant accessible, à travers les grandes surfaces commerciales.

POUVEZ-VOUS NOUS DÉCRIRE LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE VOTRE ACTIVITÉ D'APICULTEUR ?

Avec Apinome, notre travail consiste d'abord à nous assurer que les parcelles des personnes intéressées sont propices à l'apiculture. Nous faisons ensuite un travail de sensibilisation de ces personnes, parce qu'elles peuvent se décourager pendant le processus ou par peur des abeilles. Enfin, nous leur montrons comment fabriquer les ruches où les abeilles vont produire le miel.

COMMENT ÉLEVER LES ABEILLES ? COMMENT PRODUIRE DU MIEL EN QUANTITÉ ET EN QUALITÉ ? COMMENT TRACER SA PRODUCTION ?

Apinome rachète les productions qu'elle envoie dans son unité de conditionnement pour les mettre en maturation. Après cette étape, nous conditionnons et mettons le miel ainsi obtenu sur le marché. En clair, nous avons des personnes qui sont en campagne, et qui produisent du miel selon le calendrier apicole. C'est selon ce calendrier que nous allons collecter puis conditionner le miel afin de le mettre sur le marché.

L'APICULTURE EST DITE COMPLEXE, QU'EST-CE QU'IL FAUT FAIRE OU ÉVITER DE FAIRE DANS CE MÉTIER ?

Retenez que toutes les actions que nous menons sont fonction du calendrier apicole, qu'il faut respecter scrupuleusement. Il y a

ainsi des moments importants comme les périodes de piégeage et de réassemblage des ruches sur un espace appelé le rucher. L'entretien du rucher est très complexe. C'est pourtant là qu'on fait la récolte avec des récipients stérilisés. Il faut être en très bonne santé pour faire la récolte, car si on a certaines maladies, on peut infecter le produit.

Les producteurs font une première presse sur le terrain dès qu'ils reçoivent les alvéoles : ils séparent le miel de la cire. C'est ce liquide qui est envoyé dans notre unité de conditionnement, puis mis dans un maturateur doté d'un tamis qui le filtre pendant 21 jours. Ce n'est qu'après tous ces travaux, réalisés avec minutie, que le produit final est conditionné dans des bocaux qui sont mis sur le marché selon leur grammage (petit, moyen et grand).

EXISTE-T-IL UN MARCHÉ DE CONSOMMATION RÉEL DU MIEL EN CÔTE D'IVOIRE ET À L'EXTÉRIEUR ?

Oui, il existe un vaste marché de consommation ici en Côte d'Ivoire. Le besoin de miel est toujours présent. Mais quant à la disponibilité, elle a ses limites. Vous pouvez donc avoir besoin du miel et ne pas savoir où en trouver. « Tu n'as pas un peu de miel chez toi ? », la situation peut se résumer ainsi. Aujourd'hui, Apinome arrive à fournir ce produit à divers types de cibles. Il y a les supermarchés, les pharmacies, les hôtels et toutes les personnes physiques qui connaissent les vertus de ce sucre naturel qu'est le miel. Apinome n'arrive pas à satisfaire le seul marché national, encore moins l'international.

DOIT-ON COMPRENDRE QUE LE MARCHÉ SOUS-RÉGIONAL OU INTERNATIONAL NE VOUS INTÉRESSE PAS POUR LE MOMENT ?

Nous sommes toujours intéressés par de nouveaux clients. Surtout les pays ayant des pouvoirs d'achat rassurants comme les pays maghrébins, l'Afrique du Sud, le Nigéria et autres, qui pourraient absorber nos productions. Mais il ne nous est pas encore possible d'aller vers eux faute de certification pour exporter notre miel. Nous attendons ce soutien spécifique de la part de l'Etat, pour nous garantir une plus-value. Pour illustration, grâce à l'engagement de l'Etat Béninois, les acteurs arrivent aujourd'hui à exporter leur miel. C'est un exemple à suivre.

OUTRE LA CERTIFICATION, QUELLES SONT LES DIFFICULTÉS QUE VOUS RENCONTREZ DANS VOTRE TRAVAIL D'APICULTEUR ?

Les difficultés interviennent surtout au niveau de la production. Les apiculteurs peuvent souvent être victimes de vol de ruches. Les gens peuvent aussi mettre le feu dans des plantations environnantes sans pare-feu, ce qui fait que le feu peut atteindre les ruchers. Des producteurs utilisent des pesticides qui peuvent être des produits nocifs pour les abeilles. Enfin, il y a également les apiculteurs dont les localités sont inaccessibles à cause de la distance et de l'état des routes, alors qu'ils produisent du bon miel.

LE MÉTIER D'APICULTEUR NOURRIT-IL SON HOMME ?

Oui, sans équivoque ! Le kilo de miel varie entre 2.000 francs CFA et 3.000 francs CFA. Je mets au défi tout autre produit en Côte d'Ivoire d'avoir ce niveau de coût. Même notre cher binôme café-cacao n'a pas ce coût, ni l'anacarde ou l'hévéa. Mais en même temps, les moyens pour produire du miel sont coûteux. Une ruche, une combinaison de travail et tout ce qu'il faut comme récipients et produits reviennent chers. Ce n'est donc pas facile de s'installer en tant qu'apiculteur mais une fois qu'on y arrive, le métier nourrit son homme.

Par exemple, dans une ruche on peut récolter entre 15 et 45 kilos. Multipliez cela par les 2.000 francs ou 3.000 francs CFA, et vous aurez une idée des revenus. Ajoutez à cela qu'un éleveur possède plus de 10 ou 20, voire 100 ruches. Par ailleurs, l'apiculture est essentiellement une activité complémentaire.

Nous avons encore la chance d'avoir des abeilles sauvages ici en Côte d'Ivoire, qui produisent donc du miel naturel. On ne les nourrit pas, on ne les soigne pas. Vous pouvez vaquer à vos autres occupations sur vos parcelles, qui peuvent servir de plantations pour divers types de culture. Là encore les abeilles contribuent à favoriser vos activités puisqu'elles pollinisent les plantes à fleur comme l'anacardier et autres.

MME KASSI, DITES-NOUS, QUE FAIT LE FIRCA POUR LA FILIÈRE APICULTURE ?

Depuis 2013 que la FENAPCI existe, je n'ai jamais vu d'aides autres que celles du FIRCA. C'est le FIRCA qui nous a aidés à devenir une fédération. En deux ans, 2021 et 2022, le FIRCA nous a aidé à créer 24 sociétés coopératives, à les organiser et à leur donner du matériel pour leurs champs écoles. C'est pourquoi, nous profitons de votre tribune pour lui dire encore une fois un grand merci pour toutes ces actions menées au profit de la filière.



Produits de beauté à base de miel



Mme KANTÉ SIDONIE (CUNICULTRICE)

« Les ivoiriens raffolent du lapin »

Selon des investigations menées dans la sous-région ouest-africaine, la cuniculture a de multiples avantages. L'élevage de lapin favorise notamment l'accessibilité des populations à des protéines de haute valeur nutritive, l'employabilité avec environ 1500 emplois directs créés et 3000 emplois indirects, ainsi que l'autonomisation des familles précarisées.

Dans les années 2000, certains ivoiriens ont saisi cette opportunité, Mme Kanté Sidonie, cunicultrice, figure parmi ceux-ci. Dans le quartier de Gonzagueville, au sud d'Abidjan, cette quarantenaire a transformé l'arrière-cour de son domicile en ferme. Depuis 2008, elle y pratique la cuniculture, ne manquant pas l'occasion de prendre part aux formations organisées par le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) sur le métier.

Avec les compétences acquises, dame KANTÉ a considérablement agrandi son activité. En effet, de seulement 03 lapins reproducteurs à ses débuts, la cunicultrice compte aujourd'hui plus d'une cinquantaine de reproducteurs, pour un total de plus de 250 lapins sur sa ferme.

Mais tout n'est pas rose dans la cuniculture. Des maladies peuvent terrasser les animaux et ruiner toute une chaîne de production. En 2021, « la maman des lapins », comme on la surnomme, à l'instar de nombreux cuniculteurs ivoiriens, a fait face à une épizootie. La quasi-totalité, des 500 lapins qui constituaient alors sa production, y est passée.

Pour prévenir de potentielles attaques à l'avenir, Mme Kanté a installé un dispositif de désinfection à l'avant de sa ferme.

Pendant sa carrière longue d'une quinzaine d'années d'expérience, elle a vu évoluer la demande et les besoins du marché ivoirien. « Il existe un véritable marché de consommation ! », nous a-t-elle assuré, expliquant que les ivoiriens raffolent du lapin. Des grandes surfaces aux restaurants jusqu'aux particuliers, le marché est vaste et n'est pas entièrement couvert.

Pour cette mère de famille, la cuniculture représente aujourd'hui une source de revenus sûre. Grâce à ce métier, elle arrive à scolariser ses enfants et à prendre soin de sa famille.

A ce jour, Mme Kanté est la présidente de la Société Coopérative Simplifiée des éleveurs de lapins d'Abidjan Sud. Dans cette organisation, elle œuvre avec d'autres cuniculteurs à concevoir un cadre réglementaire pour leur domaine d'activité. « Plus l'on sera organisé, mieux se porteront l'élevage et la vente de lapins en Côte d'Ivoire », a-t-elle conclu.



YÉO PÉVANNY SOUMAÏLA

(Chargé de Programmes
Élevages et Pêche au FIRCA)

**Élevages en
développement :
« Une belle
opportunité pour la
Côte d'Ivoire de
combler son déficit
en protéines animales »**

Les élevages en développement évoluent comme des activités majeures dans le développement des animaux. Elles constituent ainsi un tremplin inestimable pour les économies nationales. La Côte d'Ivoire n'est pas en reste, selon M. YÉO Pévanny Soumaïla, Chargé de Programmes Elevage et Pêche au Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA). Il s'est exprimé à notre tribune.

VOUS ÊTES EXPERT EN ÉLEVAGE. QU'APPELLE-T-ON « ÉLEVAGE EN DÉVELOPPEMENT » ?

D'abord, je ne dirai pas « élevage non conventionnel ». En lieu et place de cette terminologie, je conseillerai qu'on parle plutôt d'élevage en développement. En fait, lorsqu'on dit d'une chose qu'elle est non-conventionnelle, ça laisse à penser que cette chose n'est peut-être pas légitime ou légale. Alors que cette activité n'a rien d'illégal, vu qu'elle est même encouragée par les Etats eux-mêmes. Ce sont des élevages qui ont été mis en place en Côte d'Ivoire dans les

années 80 avec l'aulacodiculture et l'apiculture. Il y avait alors deux enjeux. Le premier visait à diversifier les sources de revenus des populations (surtout des producteurs) et le second à protéger la biodiversité dans la mesure où ces espèces étaient chassées à grande échelle.

C'est un secteur de plus en plus bien structuré. C'est vrai qu'il y a encore des efforts à faire, mais ce sont des filières assez matures avec un niveau de modernisation important aux niveaux de la productivité, de l'alimentation et de la commercialisation. Avant, c'étaient des activités secondaires. Mais aujourd'hui,

avec le niveau d'évolution, on trouve de plus en plus des producteurs spécialisés, qui se consacrent entièrement à ces activités spécifiques.

QUELLE DIFFÉRENCE FAUT-IL FAIRE ENTRE LES ÉLEVAGES DITS CLASSIQUES ET LES ÉLEVAGES EN DÉVELOPPEMENT ?

La différence entre ces deux formes d'élevage se situe essentiellement au niveau de l'ancienneté en termes de pratique. Les élevages qu'on dit classiques sont des activités qui sont menées depuis de très nombreuses années. Elles concernent les élevages de volaille, de porc, des ruminants... Nos filières en développement quant à elles, concernent des espèces qu'on n'avait pas l'habitude d'élever. Du fait de cette différence d'ancienneté, les élevages classiques ont bénéficié de plus de programmes de recherches par rapport à des espèces dites ceux en développement. La Côte d'Ivoire, n'a commencé l'élevage en développement que vers les années 80. Une autre différence, très secondaire, se situe au niveau des systèmes d'élevage, de production et d'alimentation.

A CE JOUR, QUELS SONT LES PRINCIPAUX ÉLEVAGES EN DÉVELOPPEMENT PRATIQUÉS EN CÔTE D'IVOIRE ?

Actuellement, on a quatre principaux élevages en développement. Il y a l'aulacodiculture ou élevage des aulacodes (abusivement appelé « agouti »), la cuniculture qui se fait avec les lapins, l'apiculture avec les abeilles et l'héliciculture pour tout ce qui concerne l'escargot.

ON A COMMENCÉ AVEC DEUX ESPÈCES, LES ABEILLES ET LES AULACODES. ET AUJOURD'HUI ON EST DANS UNE DÉMARCHÉ DIVERSIFIÉE AVEC PLUSIEURS AUTRES TYPES D'ÉLEVAGES EN DÉVELOPPEMENT, DONT VOUS CITIEZ LES PRINCIPAUX. COMMENT SOMMES-NOUS ARRIVÉS À CE STADE ?

Quand on regarde en arrière, la première activité était l'apiculture. Les premières ruches avaient été mises en place par des religieuses vers 1970 au centre du pays. Après est venu l'élevage d'escargot. Vers 1980-1995, l'aulacodiculture a véritablement pris son envol avec la première Aulacoderie au niveau

de l'Ecole de Faune et de Forêt de Bouaflé. Le Projet d'Appui à la Commercialisation et aux Initiatives Locales (PACIL) est venu donner un coup de pouce, appuyé par la suite par l'ANADER à travers son Projet de Promotion de l'Aulacodiculture qui lui a permis de créer un centre à Bouaké.

Mais en 2002, à cause des événements historiques qu'a connu le pays, ce centre a été transféré à Toumodi. Ce centre est à ce jour, le point focal en termes de fourniture de reproducteurs au niveau des élevages d'aulacodes.

Il faut noter que les principaux élevages en développement que nous pratiquons aujourd'hui ont un bon niveau de développement. Par exemple, au niveau de la cuniculture, nous avons plus de 2000 (deux mille) éleveurs installés qui pratiquent l'activité avec un capital de plus de 35.000 (trente-cinq mille) reproducteurs.

Concernant l'aulacodiculture, nous avons environ 300 (trois cents) producteurs installés, spécialisés dans l'aulacodiculture. Pour l'héliciculture, la Côte d'Ivoire a environ 1200 (mille deux-cents) fermes de production d'escargot qui permettent facilement de produire 14.000 (quatorze mille) tonnes de cette viande par année ; ce qui n'est qu'une infime partie de la demande, car la viande et la bave d'escargot sont de plus en plus demandées. Quant à l'apiculture, c'est un domaine en pleine organisation : nous avons plus de 1.000 (mille) apiculteurs qui exploitent plus de 5.000 (cinq mille) ruchers avec une production de plus de 1150 (mille cent-cinquante) tonnes de miel par an. Mais beaucoup reste encore à faire pour la valorisation des produits issus de ces élevages.

POUR AUTANT, SOMMES-NOUS PROCHES DE L'INTERPROFESSION DANS CES NOUVELLES FILIÈRES ?

En termes d'organisation, il faut dire qu'on n'est pas encore au niveau de l'interprofession. Toutefois, depuis 2004, le FIRCA a commencé les activités avec ces filières. En 2013, il a contribué à mettre en place la Fédération Nationale des Cuniculteurs de Côte d'Ivoire (FENACCI) avant de mettre également en place la Fédération Nationale des Apiculteurs de Côte d'Ivoire (FENAPCI).

Avec la nouvelle loi de l'OHADA, on a créé des Unions Régionales des Sociétés Coopératives. Puis depuis janvier 2023, deux unions nationales de Société Coopératives ont vu le jour. Il s'agit de l'Union Nationale des Scoops d'Apiculteurs (UNASCACI) et celle des cuniculteurs (UNASCUCI). C'est déjà la base pour organiser l'interprofession. Parce qu'il faut savoir que l'interprofession concerne trois acteurs : les producteurs qui constituent le socle, les transformateurs et les commerçants. Il faut donc retenir que ces filières sont en train de se structurer au fur et à mesure. Nous sommes dans le processus.

Y A-T-IL DES ESPÈCES MENACÉES DE DISPARITION EN CÔTE D'IVOIRE SI L'ÉLEVAGE EN DÉVELOPPEMENT NE S'Y INTÉRESSE PAS ?

Oui effectivement. Il y a l'hérisson. C'est de plus en plus une viande prisée en Côte d'Ivoire mais on en trouve de moins en moins. Je sais qu'il y a déjà des études en cours qui vont permettre à terme, de faire l'élevage de cette espèce. Il y a aussi la grenouille qui est concernée par cette question, mais son élevage a déjà commencé : la raniculture. Il y a quelques exploitations qui sont déjà installées à l'Ouest. Il n'est toutefois pas encore développé.

Développer ces domaines va permettre de répondre au besoin en protéines animales des populations en Côte d'Ivoire.

LES ENJEUX SONT EN TOUT CAS IMPORTANTS. MAIS QUE GÉNÈRENT LES ÉLEVAGES EN DÉVELOPPEMENT EN TERMES DE REVENUS, POUR L'ÉCONOMIE IVOIRIENNE ?

Je ne saurai vous donner un chiffre. Mais il faut noter que ces élevages participent clairement à la création d'emplois pour les jeunes et les femmes et à la sécurité alimentaire. Il ne faut pas oublier que la Côte d'Ivoire est un pays déficitaire en protéines animales. En 2021, nous avons importé plus 196.000 (cent quatre-vingt-seize mille) tonnes de produits animaux pour juste la

consommation. Le développement des élevages en développement va donc contribuer à limiter les importations en pourvoyant aux besoins locaux.

JUSTEMENT. QUE FAIT LE FIRCA POUR LE DÉVELOPPEMENT DE CES FILIÈRES ?

Depuis 2004, le FIRCA contribue à l'organisation et à la formation des acteurs investis dans les élevages en développement. Il conduit plusieurs projets selon ses missions, notamment des projets de recherche pour améliorer la productivité de ces élevages. Au niveau des lapins, un centre de multiplication des reproducteurs a été créé. Au niveau des aulacodes, un projet d'amélioration de la productivité des aulacodines est en cours.

L'une des contraintes au développement de ces élevages concernent l'alimentation. Le FIRCA a financé donc des projets de recherche afin de trouver des formules alimentaires adaptées surtout aux élevages d'aulacodes et de lapins. Ce qui va permettre à l'animal d'exprimer son meilleur potentiel en termes de productivité. Cette année, le FIRCA accompagne aussi un grand projet de production de reproducteurs d'escargots. Parce que c'est une spéculation qui connaît de plus en plus d'engouement alors que les producteurs sont confrontés à l'indisponibilité de reproducteurs.

UN MOT DE FIN ?

Le FIRCA est toujours disposé à travailler au développement des élevages en développement. Mais la grosse contrainte à laquelle nous faisons face est celle du niveau de financement de ces filières. Ce sont des filières naissantes, donc il reste encore beaucoup de choses à faire à leurs niveaux. Compte tenu de notre budget, on n'arrive pas à couvrir totalement leurs besoins de développement, surtout qu'elles ne cotisent pas encore. Mais ce sont des filières porteuses qui offrent une très belle opportunité pour la Côte d'Ivoire de combler son déficit en protéines animales.

Lapins en cage

Participation du FIRCA au SIA 2023

20 ans d'expérience au service du financement agricole partagés aux visiteurs de la 59^e édition du Salon International de l'Agriculture de Paris (SIA)

Le samedi 25 février 2023, s'est ouvert en France, et jusqu'au 5 mars, au parc des expositions de la porte de Versailles, la 59^{ème} édition du Salon International de l'Agriculture de Paris, le SIA.



ATSIN Yao Léon en interview lors du SIA

Actualité institutionnelle

Les acteurs du monde agricole ivoirien, dont le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA), étaient présents sur le stand Côte d'Ivoire, au sein de la délégation ivoirienne conduite par le Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MEMINADER), en collaboration avec le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH), et le Ministère des Eaux et Forêts (MINEF). Tous avaient une seule mission, y assurer la promotion des potentialités et productions, ainsi que des expertises agricoles ivoiriennes.

L'ouverture officielle du stand Côte d'Ivoire a été faite par M. Patrick ACHI, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, en compagnie de l'Ambassadeur de Côte d'Ivoire en France, M. Maurice BANDAMA et d'une délégation ministérielle constituée par M. Kobenan Kouassi ADJOU MANI, Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, M. SIDI TOURE, Ministre des Ressources Animales et Halieutiques et M. TCHAGBA Laurent, Ministre des Eaux et Forêts, qui ont par la suite visité individuellement le stand Côte d'Ivoire.

Pour cette édition du SIA, la délégation du FIRCA était conduite par M. KONE Kassoum, Président du Conseil d'Administration et M. AT SIN Yao Léon, Directeur Exécutif. Cette année, la participation du FIRCA est marquée par la commémoration de ses 20 ans. A cet effet, les animateurs du stand FIRCA ont, durant les 9 jours, présenté aux visiteurs le modèle innovant de financement de prestations de services agricoles aux producteurs. Cela, en termes de mobilisation de ressources auprès des filières agricoles, de l'Etat et des partenaires au développement, de gestion des ressources mobilisées pour le financement de programmes de développement des filières et de gestion technique et fiduciaire de projets conventionnés, pour le compte de l'Etat.

Par ailleurs, la délégation du FIRCA a mis à profit sa participation au SIA 2023 pour organiser des rencontres en B2B avec ces partenaires extérieurs, notamment l'Agence Française de Développement (AFD). En effet,

deux (2) rencontres de travail ont permis au FIRCA et à l'AFD de passer en revue l'actualité de leur collaboration.

La première séance a réuni le FIRCA, la Filière Coton Ivoirienne et l'AFD. Cette séance a permis de faire l'état d'avancement de la mise en œuvre du projet d'appui à la Résilience des systèmes cotonniers du Nord de la Côte d'Ivoire (RESCO) et les difficultés rencontrées. Des propositions de solutions ont été faites par l'ensemble des participants, pour une meilleure exécution du projet, en vue d'atteindre des résultats attendus.

La deuxième rencontre, entre le FIRCA et l'AFD, a fait le point de la collaboration entre ces 2 institutions et de l'état d'avancement des composantes 1 et 2 du projet RESCO, dont le FIRCA a en charge la mise en œuvre. A l'issue de cette séance de travail, M. Thierry DUPLAN, Responsable Equipe de Développement Rural AFD a exprimé sa satisfaction pour la qualité de la collaboration entre les 2 structures et s'est réjoui des résultats obtenus, singulièrement sur le conseil de gestion, qui permet aujourd'hui à des producteurs de coton d'obtenir des financements et de vendre leurs produits avec une plus-value.

Le FIRCA a en outre assuré, par l'entremise du Chargé de Programmes Coton, la modération des panels de deux partenaires de l'institution, en l'occurrence l'ANADER et INTERCOTON.

En conclusion, la participation du FIRCA au SIA 2023 aura permis de consolider les liens de collaboration avec d'importants partenaires et d'informer l'opinion internationale qu'elle célèbre 20 ans au service du financement pérenne de l'agriculture ivoirienne. Le FIRCA s'y est aussi inspiré du génie événementiel déployé au SIA, en particulier en termes d'aménagement, de branding, d'animation et de communication, pour l'organisation réussie de la célébration de ses 20 ans et de sa participation au Salon International de l'Agriculture et des Ressources Animales (SARA) 2023, prévu du 29 septembre au 08 octobre 2023 à Abidjan.

DÉLÉGATION DU FIRCA AU SIA





M. Patrick ACHI, Premier Ministre, Chef du Gouvernement de Côte d'Ivoire



M. Kobenan Kouassi ADJOUANI, Ministre d'État, Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural



M. SIDI TOURE, Ministre des Ressources Animales et Halieutiques



Échange avec un représentant du CIRAD



Échange avec une jeune entrepreneure de la Filière Karité



Présentation du FIRCA aux visiteurs





10^{ème} édition des JAAD

Le FIRCA, fidèle acteur des JAAD, mis à l'honneur

Souriez, vous êtes à Bongouanou, capitale du Moronou ! La 10^{ème} édition des Journées de l'Administration Agricole Délocalisées (JAAD), sur le thème « Pour une agriculture mieux structurée et plus résiliente », tenue les 08 et 09 décembre 2022. Appréciée des populations rurales et acteurs du monde agricole, les JAAD sont un outil de communion du Ministère d'Etat, Ministère de l'agriculture et du développement rural (MEMINADER) avec les différentes régions du pays.



Défilé des producteurs de la région du Moronou

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée au foyer des jeunes de la mairie de Bongouanou, chef-lieu de la région du Moronou, sous la présidence du Directeur de Cabinet du Ministère d'Etat, Ministère de l'agriculture et du développement rural (MEMINADER), M. NOHOUN Coulibaly. Fidèle à son habitude, le FIRCA était aux côtés de son ministère de tutelle, avec une délégation conduite par le Président du Conseil d'Administration, KONE Kassoum, avec le Directeur Exécutif, ATSIN Yao Léon.

La cérémonie d'ouverture haute en couleurs

et sons du terroir Agni, a été faite en présence du Préfet de Région, du Président du conseil régional et du 1^{er} Adjoint au Maire de Bongouanou. Passé cette étape, place a été faite au Directeur de Cabinet du MEMINADER pour présenter les activités de son ministère.

A cet effet, M. COMOÉ Bernard, Directeur Général de la Planification, des Statistiques et de la Prospective (DGPSP) et M. N'GUESSAN Rodrigue, Directeur Général du Développement Rural (DGDR) ont successivement présenté le bilan du secteur agricole de l'exercice 2021 et les conclusions de la COP15.

Cette 1^{ère} journée des JAAD a également été marquée, dans l'après-midi, par les audiences accordées au corps préfectoral, aux autorités locales, aux structures sous tutelle et diverses organisations œuvrant pour le développement agricole, parmi lesquelles, le FIRCA. Ces rencontres ont pour objectif de permettre des échanges directs entre le Département ministériel et les acteurs au développement.

La 2^{ème} journée, a eu pour centre d'intérêt, la cérémonie de clôture, véritable fête, placée sous la présidence et la présence effective du Premier Ministre, Chef du gouvernement, SEMACHI Patrick. Il était accompagné pour la circonstance par d'illustres fils du pays, dont le Ministre d'Etat, Ministre de l'agriculture et du développement rural, KOBENAN Kouassi Adjoumani, le Ministre de l'Environnement et du développement durable, ASSI Jean-Luc, et la Ministre de la culture et des industries des arts et du spectacle, BADOU Arlette, qui représentait le parrain des JAAD 2022, l'Inspecteur général d'état, empêché.

Ceux-ci ont à tour de rôle, pris la parole devant un public venu en grand nombre où se mêlaient ruraux et citadins, rassemblés à la place publique de Bongouanou. Il ressort de leurs discours que « La Côte d'Ivoire est résolument engagée, avec le PNIA2 dans une transformation structurelle majeure pour passer de puissance agricole à puissance agro-industrielle, en améliorant la productivité agricole, la transformation locale et l'intégration de toute cette transformation dans les chaînes de valeur mondiales ».

Cela, expliquent-ils, avec l'accompagnement de l'état, pour une agriculture durable et compétitive.

« Le Moronou peut et doit se renouveler. Stimuler un passage d'ancienne boucle du cacao à une nouvelle boucle du vivrier et grenier de la Côte d'Ivoire : c'est là l'un des enjeux de son choix pour abriter cette 10^e édition des JAAD. Que les acteurs nationaux, les entreprises privées et les cadres de la région, investissent donc davantage dans le vivrier, qui est très profitable. », ont-ils déclaré.

Et pour aider les fils de la région à relever ce défi, le gouvernement a saisi l'opportunité, pour leur offrir d'importants dons en nature. Il s'est agi de la remise de matériels roulant à l'administration et surtout, de kits de production, notamment des motos, tricycles et tracteurs, ainsi que des intrants aux producteurs, d'une valeur estimée à 1.500.000.000 FCFA, pour la consolidation des acquis des projets mis en œuvre dans le Moronou.

Cet apport a touché la population essentiellement rurale de Bongouanou, ayant pour activité principale l'agriculture. Celle-ci a exprimé sa reconnaissance à travers le défilé des acteurs, ce moment si apprécié des JAAD. Les braves paysans et paysannes, hommes et femmes, les organisations professionnelles agricoles, les centres de formation et institutions partenaires, se sont succédés, présentant fièrement les fruits de leurs durs labeurs.



Dons de véhicules aux producteurs de la région

Actualité institutionnelle

Après l'effort, le réconfort, dit l'adage. Après le travail, la récompense renchérit les JAAD 2022, qui ont été le théâtre exceptionnel de la remise de prix à leurs lauréats et de distinctions à leurs récipiendaires. Ainsi, DIOMANDE Namory, de la région du Worodougou, lauréat du prix d'excellence du meilleur producteur de vivrier, dans la Filière Manioc, a reçu un chèque de 1 million de FCFA, un trophée et un diplôme.

18 acteurs du secteur ont été décorés dans l'ordre du mérite agricole, dont 3 élevés au rang de commandeur par le Premier Ministre, au nombre desquels figurent en bonne place, le Directeur Exécutif et le Directeur Exécutif Adjoint du FIRCA. Outre ces distinctions remises par le Premier Ministre, 4 personnes ont été élevées au rang d'officiers par le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture et 10 autres, élevés au rang de chevaliers par le Ministre de l'environnement. Cette distinction a été un moment de grande émotion chez les récipiendaires, qui ont exprimé leur reconnaissance à l'Etat de Côte d'Ivoire et au secteur agricole.

A la fin de la cérémonie, le Ministre de tutelle, accompagné d'autres officiels, a procédé à la visite des stands, spécifiquement aménagés pour l'évènement, où se bousculait une foule nombreuse venue s'enquérir de l'actualité agricole auprès des structures sous tutelle et divers groupements et associations exposants.

Ce fut l'occasion pour le FIRCA de présenter aux illustres visiteurs ses actions menées dans la région à travers le Projet d'Appui au Développement des Filières Manioc et Maraichers (PRO2M). Il faut noter qu'à travers le PRO2M plusieurs producteurs de manioc ont reçu un appui pour développer la culture du manioc.

Dressant le bilan de la participation de son institution, le Directeur Exécutif AT SIN Yao Léon, fraîchement promu commandeur, a dit l'engagement du FIRCA à occuper sa place aux côtés de son département ministériel de tutelle, pour jouer pleinement sa partition, en vue du développement du secteur agricole et agro-industriel en Côte d'Ivoire.

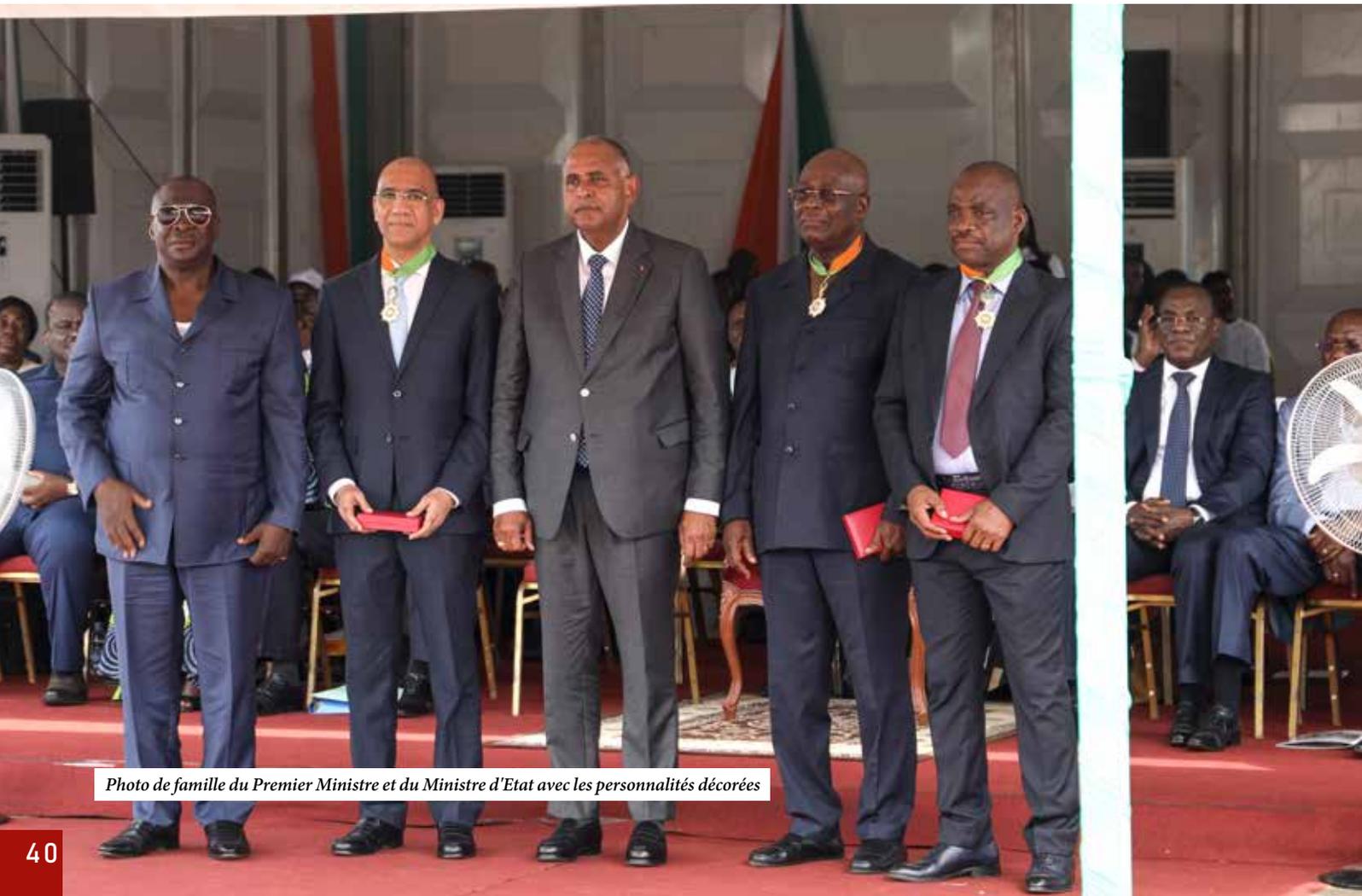
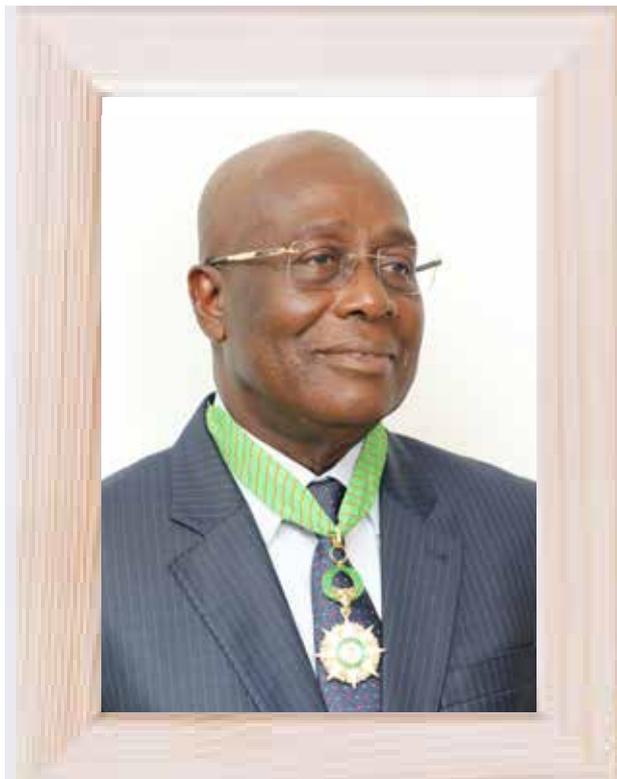


Photo de famille du Premier Ministre et du Ministre d'Etat avec les personnalités décorées

QUELQUES IMAGES DE L'ÉVÈNEMENT





AT SIN Yao Léon

Directeur Exécutif
du FIRCA



N'DIAYE Oumar

Directeur Exécutif
Adjoint du FIRCA

Hévéaculture

Les acteurs de la Filière Hévéa se retrouvent pour apprécier les performances du dispositif d'encadrement

Le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) et l'Association des Professionnels du caoutchouc naturel de Côte d'Ivoire (APROMAC), ont organisé du 8 au 10 décembre 2022 à Abengourou, la 5^{ème} édition des Journées de l'Encadreur d'Hévéa.



Photo des officiels

Comme lors des précédentes éditions, cet évènement annuel majeur de l'encadrement, s'est étendu sur 3 jours. Le 1^{er} jour a été consacré au bilan de l'assistance technique aux planteurs d'hévéa réalisée en 2022. Le 2^{ème} jour a concerné les éventuels amendements à apporter aux deux cahiers des charges régissant l'encadrement. Le 3^{ème} jour, les concours des meilleurs saigneurs d'hévéa, Groupes de Vulgarisation et moniteurs ont été organisés, suivis en soirée, de la cérémonie de récompense des acteurs les plus méritants du monde hévéicole.

Cette dernière journée donne une saveur particulière aux Journées de l'Encadreur d'Hévéa, avec les concours nationaux des meilleurs saigneurs, du meilleur Groupe

de Vulgarisation et du meilleur moniteur, ainsi que la clôture des activités avec la récompense des meilleurs acteurs de la filière (Chefs secteur, Saigneurs, Contrôleurs de saignée, Planteurs leaders, Femmes planteurs, Régisseurs modèles, Groupes de Vulgarisation, Planteurs préservant la Forêt, Coopératives, etc.), sélectionnés par chacun des sept (7) opérateurs techniques pour l'ensemble des zones qui leur sont attribuées.

Le concours des meilleurs saigneurs hommes et femmes, qui s'est déroulé en deux (2) phases, a vu la participation de quarante-huit candidats dont vingt-quatre (24) hommes et vingt-quatre (24) femmes, au départ dans leurs catégories respectives.

Le FIRCA et les filières agricoles

La 1^{ère} étape réalisée à l'école sèche, avait pour objectif de relever la maîtrise des ouvertures de panneau et la qualité de saignée des différents concurrents. Quant à la 2^{ème} étape qui consiste à saigner en plantation d'hévéa pendant 5 mn, elle a permis d'apprécier la vitesse des saigneurs.

A l'entame de ce concours, Mme TRAORE Assita, Directrice du Département Cultures d'Exportation et Productions Forestières (DCEPF), qui représentait le FIRCA et Dr DIAN Kouadio, Directeur des Etudes et Projets (DEP), représentant l'APROMAC, ont dit tout l'intérêt que ces journées représentent pour leurs institutions respectives.

Après le travail, vient la récompense. La soirée du vendredi 9 décembre 2022 a donc été consacrée à la délibération et la récompense des lauréats, au cours d'un dîner offert par l'APROMAC et le FIRCA.

Ainsi, dans la catégorie des meilleurs saigneurs femmes, on distingue par ordre de mérite, Mme ADINGRA Adja Cécile du secteur de Bondoukou-TRCI qui a reçu un trophée, une moto de 200cc, un casque. Elle est suivie par Mme TUHE Larissa de Aboisso-SAPH qui a obtenu une moto KTM et de Mme YAO Affouet Anne-Marie de Gagnoa-SAPH, classée 3^{ème}, qui a reçu un vélo tout terrain (VTT).

Au niveau des hommes, le premier prix a été remporté par M. KOMBATE Yalbondja du secteur de Béttié-SAPH qui a reçu un trophée et une moto de 200 cc. Il est suivi de M. N'GUESSAN Konan Renault du secteur de Bettié qui a obtenu une moto 150 cc, et enfin de M. OUATTARA Djibril Sévérin du secteur de Bondoukou-TRCI qui est reçu avec un vélo tout terrain (VTT).

Il faut noter que chacun des 48 participants aux concours de saignée a reçu la somme de 50 000 FCFA

Par ailleurs, les vingt-quatre (24) femmes saigneurs et les sept (7) meilleures femmes planteurs ont reçu chacune, un complet de pagne Wax.

« La nuit de l'hévéa » a vu également la récompense du meilleur moniteur, M. N'Guessan Serge Alain de l'Ivoirienne d'hévéa (IDH) du secteur de Grand-Lahou.

Il est suivi de M. TEHE Junius de la SOGB et de M. Dattié Koudio Nestor de CCP.

Le meilleur groupe de vulgarisation, de l'opérateur TRCI de Yamoussoukro, est reparti avec un tricycle et la somme d'un million de francs CFA.

Le prix de la préservation de la forêt a été décerné à six planteurs pour avoir conservé dans leur patrimoine, une parcelle de forêt.

Le prix du meilleur secteur est revenu à la SAPH-Aboisso avec à sa tête, M. KPAN Firmin.

Les meilleurs planteurs leaders, les meilleures femmes planteurs, les meilleurs régisseurs, les meilleurs contrôleurs de saignée (qui assurent la formation des saigneurs et des moniteurs) ont été également primés.

L'innovation cette année au niveau des prix a concerné ceux décernés aux deux meilleures coopératives d'hévéa. La meilleure coopérative d'hévéa en 2022 désignée par l'ANADER, à la suite des résultats de performance relevés par le logiciel EVASCOOP, est la COOPHESA d'Aboisso. Elle est suivie de la CAPHET de Tiassalé. Ces deux structures ont perçu chacune, la somme d'un million de Francs CFA et un tricycle d'une capacité de quatre tonnes.

Après cinq éditions, M. N'DIAYE Oumar, Directeur Exécutif Adjoint du FIRCA, a félicité les différents lauréats et invité le FIRCA et l'APROMAC, à voir plus grand, en reprenant l'organisation des Journées du Planteurs.

La cérémonie des récompenses des meilleurs acteurs de la Filière Hévéa s'est achevée par un dîner-gala, agrémenté par les sonorités d'un orchestre de la place. Les organisateurs, satisfaits, donnent rendez-vous aux différents acteurs de la filière, en 2023, pour la sixième édition.





Concours du meilleur saigneur femme



Les candidats au concours du meilleur saigneur homme

Le FIRCA et les filières agricoles



Cérémonie de remise de diplômes et des récompenses



Remise des récompenses aux 3 meilleurs saigneurs hommes



Remise des récompenses aux 2 meilleures Cooperatives d'hévéa



Remise des récompenses aux 3 meilleurs saigneurs femmes

Élevages en développement

La Filière Cunicole en route vers la création de son interprofession

Sous l'égide du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH) et la supervision du Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA), 5 unions régionales de coopératives de la Filière Cunicole, issues des régions du Poro, du Bélier, du Sud-Comoé, de La Mé et du District Autonome d'Abidjan, réunies au sein de la Fédération nationale des cuniculteurs de Côte d'Ivoire (FENACUCI), viennent de mettre sur pied l'Union Nationale des Sociétés Coopératives de Cuniculteurs de Côte d'Ivoire (UNASCUCI-COOPS CA). C'était le mardi 31 janvier 2023, au siège du FIRCA, en présence du Directeur des Organisations Professionnelles et de l'Appui au Financement (DOPAF) du MIRAH, du Directeur Régional Abidjan du MIRAH et du Directeur du Département Cultures Annuelles et Ressources Animales (DDCARA) du FIRCA.



Lapins en cage

Les lignes bougent dans la Filière Cunicole où les éleveurs de lapins sont décidés à s'organiser en interprofession, afin d'asseoir leur crédibilité. Ce vœu passe par l'étape de la mutation de la Fédération Nationale des Cuniculteurs de Côte d'Ivoire (FENACUCI) en Union Nationale des Sociétés Coopératives de Cuniculteurs de Côte d'Ivoire (UNASCUCI-COOPS CA), qui vient de se réaliser. En effet, l'Assemblée Générale Constitutive s'est déroulée le mardi 31 janvier 2023, au siège du FIRCA sis à Cocody-Angré 7^{ème} tranche. À l'issue de cette rencontre, M. SORO Mamadou, cuniculteur du District

Autonome d'Abidjan, a été élu premier Président de l'Union Nationale des sociétés coopératives de cuniculteurs de Côte d'Ivoire (UNASCUCI-COOPS CA), avec un capital social initial de 1.000.000 FCFA, repartis en 100 parts de 10.000 FCFA chacune, chaque union régionale s'étant vue attribuer 20 parts d'un montant total de 200.000 F CFA.

Prenant la parole, le Directeur du Département Cultures Annuelles et Ressources Animales (DDCARA) du FIRCA, Dr TACLE Mamadou, a situé le contexte de la cérémonie en relevant qu'au Ministère des Ressources Animales et

Halieutiques (MIRAH), l'heure est à la mise en place des interprofessions. « Au niveau de la Filière Cunicole, nous avons commencé par le maillon des producteurs, puisque les producteurs constituent environ 60 % des interprofessions. Car si nous réussissons l'organisation au niveau de ce maillon, nous aurons fait 60 % du trajet », a-t-il noté. Dr TACLE qui a également précisé que la mise en place de cette union a pour objet d'aider les cuniculteurs à mieux s'organiser, afin de mieux produire et résoudre efficacement les difficultés auxquelles ceux-ci sont confrontés au quotidien. « C'est d'abord votre affaire, votre bébé. Je compte sur vous pour faire marcher cette union nationale. J'encourage chaque union régionale à payer son droit d'adhésion à l'Union Nationale qui vient d'être créée », a conclu le Directeur du Département Cultures Annuelles et Ressources Animales (DDCARA) du FIRCA.

Lui succédant, le Directeur des Organisations Professionnelles et de l'Appui au Financement (DOPAF), M. BEUGRE Kouassi Alfred, a rappelé aux acteurs de la Filière Cunicole qu'une chose est de créer une union, mais le plus difficile reste son animation. Il les a, à cet effet encouragé à se mobiliser pour travailler ensemble, afin de relever les défis qui vont se présenter sur leur chemin. Il les a, également, rassuré de la disponibilité de la DOPAF à les encadrer pour le fonctionnement efficace de la nouvelle faîtière. « M. le Ministre attache du prix à la Filière Cunicole, car la Côte d'Ivoire dépend encore de l'extérieur, pour environ 70 %

de ses besoins en protéine animale. Votre filière est stratégique, elle peut conséquemment aider à combler ce gap », a précisé

M. BEUGRE Kouassi Alfred, qui a exhorté les acteurs de la filière cunicole ivoirienne au recensement de leurs membres et à la tenue d'un registre, conformément à l'article 9 de l'acte uniforme de l'OHADA, pour afficher la crédibilité de leur organisation.

Le tout nouveau président élu a exprimé toute sa gratitude au MIRAH et au FIRCA, qui n'ont ménagé aucun effort pour amener les cuniculteurs au regroupement. Se tournant vers ses collègues cuniculteurs, M. SORO Mamadou a souligné que seul le travail dans la franchise pourra leur permettre de surmonter toutes les difficultés de la filière. « Nous avons travaillé ensemble lorsqu'on était encore en fédération. Aujourd'hui, vous m'avez porté à la tête de notre Union, et je suis convaincu qu'on pourra encore faire de grandes choses, vu qu'on se connaît déjà. Mais attention, nous devons travailler réellement, pour dépasser le stade de la vision et bâtir ensemble la réalité », s'est voulu ferme, le premier Président élu de l'Union Nationale des sociétés coopératives de cuniculteurs de Côte d'Ivoire.

Notons que tous les organes de gouvernance de l'UNASCUCI-COOPS CA ont été mis en place, en particulier un Conseil d'Administration de dix (10) membres et un Conseil de Surveillance de trois (03) membres.



Côte d'Ivoire-Apiculture

Une faitière des sociétés coopératives d'apiculteurs voit le jour

Jeudi 19 janvier 2023, les apiculteurs de Côte d'Ivoire ont élu leurs représentants nationaux. A la faveur d'une Assemblée Générale Constitutive tenue à l'Hôtel le Rocher dans le district de Yamoussoukro, 21 représentants des Unions régionales d'apiculteurs ont ainsi officiellement donné naissance à l'Union Nationale des Sociétés Coopératives d'Apiculteurs de Côte d'Ivoire (UNASCACI).



Photo de famille des participants

Venus des régions du Bagoué, Lacs, Worodougou, N'zi Moronou, Tonkpi, Gbêkê, Tchologo, Iffou, Poro, Indénié Djuablin, Hambol, ils sont 21 apiculteurs qui ont pris part à la cérémonie de création de l'organisation devant représenter l'ensemble des acteurs de l'apiculture en Côte d'Ivoire. A travers une Assemblée Générale Constitutive, 11 personnes au titre de membres du Conseil d'Administration, 05 pour le compte du Bureau Exécutif National (BEN) et 03 pour le Conseil de surveillance ont été élues pour réaliser cette mission.

Le nouveau président du BEN de l'UNASCACI M. EKRA Yao, à été élu par acclamation. M. Yao est originaire de Prikro, dans la région de l'Iffou. Il est entré dans le monde apicole en 1994 en intégrant le Centre apicole de Katiola. Deux ans plus tard, il se lance dans la production de miel qu'il commercialise d'abord sur le marché de Katiola avant d'embaucher d'autres jeunes qui vont lui permettre d'étendre son activité sur le territoire national. Il est actuellement un formateur de passionnés de l'apiculture dans plusieurs villes, notamment Dianra, Tanda, Biankouma, Nabanakaha, Zuenoula etc. Le nouveau président de l'UNASCACI est également le président de l'Union régional des apiculteurs de l'Iffou.

Pendant trois ans, M. EKRA Yao devra veiller à la structuration et au positionnement de l'apiculture ivoirienne, en compagnie de ses pairs.

En prenant les rênes de la nouvelle organisation, le nouveau président aura la charge de « *porter la lutte pour rendre le miel de Côte d'Ivoire potable et compétitif* », a insisté Mme Clémentine Kassi, présidente de la FENAPCI (Fédération Nationale des Apiculteurs de Côte d'Ivoire). Selon elle, le fait que la Côte d'Ivoire puisse enfin se doter de l'outil qu'est l'UNASCACI est un grand pas. « **Nous allons pouvoir compétir pour offrir du miel de qualité sur le marché mondial** », s'est-elle réjouit.

Par ailleurs, « **L'objectif final c'est aider à mettre en place la Filière Apicole. En mettant en place l'Union Nationale des Sociétés Coopératives d'Apiculteurs de Côte d'Ivoire, nous avons fait la moitié du chemin. L'étape suivante c'est d'aider les transformateurs à mettre en place leur association** », a expliqué Dr Taclé Mamadou, Directeur du Département Cultures Annuelles et Ressources Animales du FIRCA. Pour lui, le monde apicole a entamé un important processus de structuration depuis quelques années et les fruits de ces nombreux efforts ne sauraient tarder à être manifestes.

En effet, en 2018, en collaboration avec divers cabinets, le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) a contribué à mettre en place 11 sociétés coopératives d'apiculteurs et 11 autres entre 2020 et 2021. Ce sont les représentants des 22 sociétés coopératives qui ont élu leur nouveau BEN.



Vue des participants

Côte d'Ivoire, élevages en développement : le FCIAD appui l' introduction d' innovations

La viande est une ressource nutritive contribuant à la survie de l'humanité. Où qu'elles soient, les espèces animales sont continuellement traquées pour satisfaire ce besoin vital. En Côte d'Ivoire, le Fonds Compétitif pour l'Innovation Agricole Durable (FCIAD), mis en œuvre par le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA), a soutenu la diffusion d'innovations pour améliorer la compétitivité des élevages en développement.



Granulés pour aulacode

Aulacodiculture, cuniculture et aquaculture : tels sont les trois types d'élevages dans lesquels le FCIAD a financé des projets de transfert d'innovations en Côte d'Ivoire. Le FCIAD est intervenu sur différents axes, selon les besoins spécifiques de ces trois spéculations.

En aulacodiculture, le FCIAD a en effet soutenu un projet intitulé "Utilisation d'aliments complets granulés en aulacodiculture: une innovation pour le développement de la Filière Aulacodique en Côte d'Ivoire". Il s'est agi de contribuer à la diffusion d'aliments performants à moindre coût, à partir de ressources locales. « Cela devrait contribuer à réduire la pénibilité de cet élevage », a expliqué le Coordonnateur du FCIAD, M. Brouzro Hermann, ajoutant que c'est également une manière efficace de poursuivre la consommation de cette viande sans mettre en péril l'espèce. Au bout de 18 mois de travaux menés par l'École Supérieure d'Agronomie de Yamoussoukro (ESA), en

partenariat avec l'Université Nangui Abrogoua et deux institutions françaises de recherche, la Côte d'Ivoire peut désormais compter sur ces aliments complets granulés. Selon les chiffres du FCIAD.

La question de l'alimentation est aussi d'acuité dans le domaine cunicole. L'aliment du lapin, plutôt cher, est fabriqué à base d'un noyau fibreux importé dont l'action permet de réduire les troubles digestifs qui sont une cause de mortalité importante en cuniculture. Même si elle est très appréciée par les Ivoiriens, la viande de lapin reste inaccessible à la plupart, en raison de son coût. Ainsi, le FCIAD a soutenu le projet de "valorisation de plantes fourragères locales dans l'aliment granulé du lapin pour améliorer la productivité des élevages en Côte d'Ivoire" mis en oeuvre par l'Université Nangui Abrogoua.

le FCIAD a été mis en place dans le cadre du 2^{ème} Contrat de Désendettement et de

Production de boutures

M. LAGO Kipré Laurent, un multiplicateur de boutures de manioc à succès

Afin de contribuer au développement des Filières Manioc et Maraîchers en Côte d'Ivoire, le FIRCA a bénéficié d'un financement de l'Union européenne, de plus de 11 milliards de FCFA, sous forme de subvention pour la mise en œuvre du Projet d'appui au développement des Filières Manioc et Maraîchers en Côte d'Ivoire (PRO2M). Ce projet est exécuté dans 21 régions de la Côte d'Ivoire et a permis au FIRCA de conduire plusieurs activités orientées vers le développement des chaînes de valeurs des deux filières concernées.



M. LAGO Kipré Laurent

En ce qui concerne la Filière Manioc, de nombreuses actions ont été menées à l'endroit des acteurs que sont : le Centre Suisse de recherche scientifique, les pépiniéristes producteurs de boutures saines, les producteurs et les transformatrices.

S'agissant des pépiniéristes, ils sont 75 à avoir été sélectionnés et installés par le projet. A ce jour, 62 d'entre eux sont opérationnels et ont produit et livré aux producteurs de manioc plus de 50 000 000 boutures commerciales, qui ont permis d'emblaver environ 5000 ha de manioc.

M. LAGO Kipré Laurent, pépiniériste originaire de Brakaguhé village situé dans le Département de Daloa fait partie de ces 62 pépiniéristes.

Pour s'enquérir du déroulement de ses activités et de l'impact de celles-ci sur sa condition de vie, le Service Communication du FIRCA a rencontré le pépiniériste de manioc, dans son village.

M. LAGO a connu un véritable succès dans l'activité de production de boutures de manioc, qu'il a démarré depuis 2019.

Pour lui, le PRO2M a été une véritable opportunité qu'il a transformé en force afin de réussir ses activités de production de boutures et amélioration de ses conditions de vie.

En effet, grâce aux revenus engrangés par la vente des boutures, M. LAGO a pu s'octroyer une moto et démarré la construction de sa maison. Par ailleurs, le Pépiniériste a pu également s'offrir des équipements modernes pour sa famille.

Il faut noter que le PRO2M a mis en place, un mécanisme de rachat des boutures de manioc auprès des pépiniéristes pour les distribuer gratuitement aux producteurs de manioc.

Pour démarrer cette activité de production de boutures de manioc, M. LAGO comme tous les autres pépiniéristes, a bénéficié gratuitement de l'appui du PRO2M en termes d'intrants (boutures, engrais, herbicides, cordeaux et sécateurs), de formation aux techniques de production de boutures saines et d'un suivi par le Centre Suisse de Recherche Scientifique (CSRS).

La première campagne de production de boutures (2020/2021) lui a permis de commercialiser, après le 1er recepage de sa parcelle de 2 ha, 452 000 boutures entièrement racheté par le Projet. Le 2^{ème} recepage réalisé en 2022 lui a permis de livrer 730 000 boutures aux producteurs de manioc, soit 1 182 000 boutures en deux récoltes sur la même parcelle, correspondant à un revenu brut de 5 9100 000 F CFA. A cela, s'ajoute les revenus tirés de la commercialisation de 60 chargements de tricycles.

Les revenus tirés de la vente des boutures de manioc lui ont permis de diversifier ses sources de revenus en acquérant un lot de chaises et un équipement de fabrique de briques, qu'il met en location dans son village.

Malgré le succès enregistré, M. LAGO souhaite que le coût d'achat des boutures soit revu légèrement à la hausse pour lui permettre de mieux faire face aux coûts d'exploitation.

Aujourd'hui, il fait la fierté de sa famille et de sa communauté. Depuis qu'il a vu ses conditions de vie améliorées grâce au PRO2M, lui et sa famille sont désormais respectés et souvent sollicités dans son village.

Après les échanges au village, M. LAGO a conduit l'équipe FIRCA sur sa parcelle de production de boutures de manioc pour découvrir l'univers pratique de son activité. Sur place, il a évoqué les difficultés rencontrées lors de son premier planting, notamment les jeunes plants séchés par manque de pluie et le découragement qui s'en est suivi.

Pour surmonter ce premier échec, il a reçu le soutien et les encouragements du FIRCA pour persévérer dans l'activité de production de boutures de manioc. C'est ainsi que de nouvelles boutures de base de la variété Accra-bankye lui ont été octroyées afin de mettre en place sa parcelle de 2 ha.

Cette variété très prisée, fait partie des 11 variétés améliorées de manioc diffusées en milieu paysan par le PRO2M à partir du site de multiplication des boutures de base, installé dans le cadre d'une collaboration entre le FIRCA et le CSRS, à Bringakro (Djekanou).

Au regard de son succès, M. LAGO a encore replanté en 2022, sa même parcelle de 2 hectares pour la fourniture de boutures en 2023. Après plusieurs mises en place de parcelles de manioc, notre pépiniériste à succès a produit des boutures qui ont été distribuées aux producteurs de manioc bénéficiaires du PRO2M

Pour la conduite des activités de production de boutures, M. LAGO a recours à la main d'œuvre. Cette main d'œuvre est heureuse de travailler avec lui.

Pour donner à l'équipe FIRCA un bref aperçu de l'activité de récolte des boutures, M. LAGO a procédé sur place, à une démonstration de la coupe des tiges et la découpe des boutures de manioc.

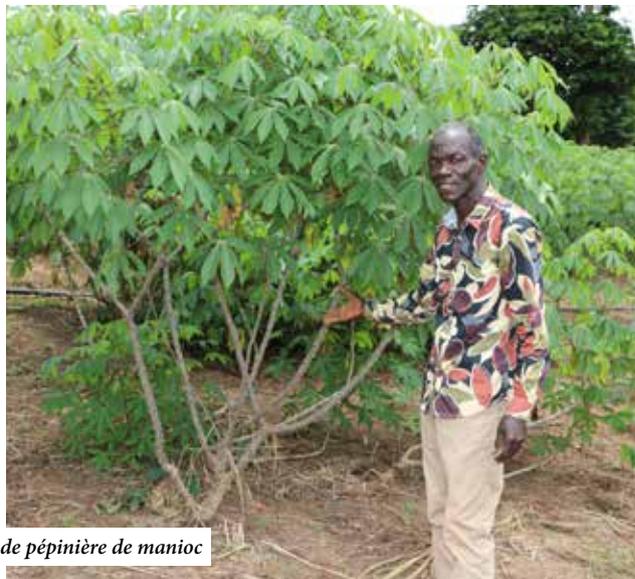
Afin de rendre disponible les boutures de manioc sur toute l'année, le PRO2M a entrepris d'installer des systèmes d'irrigation sur les parcelles des pépiniéristes de manioc. Ainsi, sur la parcelle de M. LAGO, le système d'irrigation a été installé et est fonctionnel.

Très satisfait de cet appui du PRO2M, notre pépiniériste à succès remercie particulièrement le PRO2M, le FIRCA et l'Union européenne pour leur contribution respective à la réussite de cette activité.

Le FIRCA et les projets conventionnés



M. LAGO KIPRE sur sa parcelle de pépinière de manioc



M. LAGO KIPRE sur son chantier de construction de sa maison



M. LAGO KIPRE et sa famille

Projet PURGA II

Un important lot d'équipements et de matériels agricoles remis à la Filière Ananas pour booster sa productivité

Le Ministère d'Etat, ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, en collaboration avec le FIRCA, a procédé à la remise d'équipements et de matériels agricoles à deux faitières de la Filière Ananas, dans le but d'améliorer la production de l'ananas.



La seconde phase du programme d'Urgence de soutien aux filières agricoles d'exportation et au secteur des productions alimentaires impactés par la crise sanitaire de la Covid-19 (PURGA 2), s'élevant à un milliard FCFA pour la Filière Ananas, tient déjà ses promesses.

En effet, ce jeudi 16 février 2023, à la CAISTAB du Plateau, ce sont 3 tracteurs, 3 remorques, 1 citerne à eau et 1 pompe pulvérisateur d'engrais, 1 charrue à disque, 2 pulvérisateurs et 1 Gyrobroyeur, qui ont été remis aux producteurs d'ananas, des mains du Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, M. Kobenan Kouassi ADJOUMANI.

Il était accompagné pour l'occasion de M AT SIN Yao Léon, Directeur Exécutif du FIRCA, dont l'institution est l'Unité Opérationnelle du PURGA 2 Ananas.

Pour les récipiendaires, le représentant

des faitières OBAMCI et FENACOFRUITEL, M DOLLY Emmanuel, s'est réjoui des dons reçus qui permettront d'impulser la relance de la Filière Ananas en Côte d'Ivoire.

Il faut savoir que l'ananas, ce fruit très prisé, fait face à une chute de productivité en Côte d'Ivoire, depuis le début des années 2000. Autrefois premier fournisseur du marché européen, la production est passée de 250.000 tonnes entre 1999 et 2001 à environ 35.000 tonnes aujourd'hui.

Une baisse drastique reconnue par le Ministre d'Etat, qui conscient du besoin de mécanisation de la filière, rassure les producteurs et les encourage à ne pas baisser les bras. Selon lui, ce don n'est qu'un départ, pour la redynamisation de la Filière Ananas.

Il a espéré que les bénéficiaires feront bon usage des équipements reçus.



Une vue des officiels



Le Ministre d'Etat ADJOUMANI en pleine démonstration sur un tracteur



Remise des clés de matériels aux producteurs d'ananas



Photo de famille avec les heureux bénéficiaires

Developpement (C2D). Il s'inscrit dans l'ambitieux Programme d'Investissement Agricole (PNIA), initié par la Côte d'Ivoire dans le but de faire face aux enjeux futurs en matière d'autosuffisance alimentaire.

Composante 1 du Volet 2 du programme Filières Agricole Durables de Côte d'Ivoire (FADCI), le FCIAD contribue à la durabilité des productions agricoles en Côte d'Ivoire, à travers le financement de projets de recherche appliqués porteurs d'innovations.

Au titre des résultats obtenus, « *Un aliment granulé pour la croissance et un aliment pour les reproductrices sont disponibles. Cet aliment granulé a permis d'améliorer la croissance des lapins de 12g/j (plus de 25%), d'améliorer le taux de survie de 23% et le coût de l'alimentation a été réduit d'au moins 15 FCFA/kg* », selon le FCIAD.

La Filière Piscicole n'est pas restée en reste. Elle a également bénéficié de plusieurs projets dédiés, à travers lesquels le FCIAD a soutenu la formation et la diffusion de technologies de production à moindre coût et l'amélioration de la qualité du silure clarias gariepinus en Côte d'Ivoire mis en œuvre par l'AISA. 170 aquaculteurs dont 65 à Abengourou, 55 à Gagnoa, et 50 à Soubré, pour un total de 114 hommes et 56 femmes, ont été formés aux différentes technologies pratiques et démonstrations, dans les structures installées par le projet. Dans cette filière, il a été question « *d'améliorer la productivité des exploitations aquacoles en silure Clarias gariepinus, à travers la vulgarisation des technologies de production à moindre coût* », a précisé le coordonnateur du FCIAD. Après les formations et l'installation de 3 unités de fours CHORKOR, à raison d'une unité par département à Gagnoa, Soubré et Abengourou, le projet berce une ambition pour la filière : la production d'aliments granulés flottants, à travers l'installation d'une usine en cours à Guesihio (Gagnoa).



Aulacode



NOUS TRAVAILLONS AVEC TOUTES LES FILIÈRES AGRICOLES



FILIERE **CAFE-CACAO**



FILIERE **HEVEA**



FILIERE **MANGUE**



FILIERE **PALMIER
A HUILE**



FILIERE **COTON**



FILIERE **ANACARDE**



FILIERE **BANANE
DESSERT**



FILIERE **BANANE
PLANTAIN**



FILIERE **PORCINE**



FILIERE **PECHE
ET AQUACULTURE**



FILIERE **RUMINANTS**



FILIERE **COLA**



FILIERE **MANIOC**

AÏS



FILIERE **PAPAYE
& SAFOU**



FILIERE **PLANTE
AROMATIQUE
(GINGEMBRE)**



FILIERE **OIGNON**



FILIERE
LEGUMES-MARAÎCHERS



FILIERE **KARITE**



FILIERE **ELEVAGES
EN DEVELOPEMENT**



FILIERE **COCOTIER**



FILIERE **POIVRE**

Investir pour le futur, Anticiper, Innover



Célébration du 20^{ème} anniversaire

THÈME :

FIRCA, quel positionnement pour une contribution efficace à la transformation structurelle durable de l'économie agricole ivoirienne, après 20 ans d'existence ?



+225 27 22 52 81 81
www.firca.ci

#fircaofficiel     

Investir pour le futur, Anticiper, Innover